L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 4 MAI 1853.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Éditeurs-Propriétaires:
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. HARRY.
No 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 4 MAI.

CHEMIN DE FER DE PONTCHARTRAIN A MOBILE.

On sait que la Législature a autorisé la compagnie du chemin de fer du lac Pontchartrain à prolonger sa voie jusqu'à Mobile. De toutes les améliorations dont il est question depuis quelque temps celle-là est incontestablement une des plus utiles, et nous serions heureux de la voir exécuter promptement. La Législature comprenant toute l'importance du nouveau railway n'a pas hésité d'ailleurs à lui venir en aide en y prenant le nombre d'actions dont la loi et la constitution autorisent l'Etat à se rendre acquéreur.

Le colonel J. W. Smith, ingénieur, vient d'examiner le pays entre la Nouvelle-Orléans et la Baie St-Louis. Il déclare que la construction du chemin de fer de Milneburg à cette dernière localité sera très aisée. Deux routes se présentent tout de suite en jetant un coup-d'œil sur la carte, et le colonel Smith les recommande également. Quel que soit le tracé pour lequel la compagnie se prononce, la voie devra s'étendre jusqu'au fort Wood. De ce point le railway peut se prolonger sur le côté Ouest du lac Catherine, traverser les Rigolets à leur extrémité occidentale, suivre les bords de la rivière West Pearl jusqu'à une distance de cinq milles, incliner ensuite à l'Est pour passer près de Pearlington, où il se dirigera vers la Passe Christian en traversant la baie St Louis entre la rivière aux Loups et la Pointe de Henderson. Suivant l'autre route, la ligne passerait à l'est du lac Catherine et à l'extrémité orientale des Rigolets.

Mais comment traverser les Rigolets? La largeur de ce détroit est d'environ neuf cents pieds et sa profondeur de quarante à cinquante pieds. Il serait facile de construire un pont, mais c'est là toujours chose fort coûteuse, et la compagnie se décidera probablement à faire passer les wagons sur des bateaux. Ce moyen économique remplace fort avantageusement les ponts.

De l'autre côté des Rigolets le terrain est uni, parfaitement boisé, et n'offre aucun obstacle jusqu'à la Baie St-Louis, qu'il faudra également traverser. Mais la baie qui a donné son nom au charmant village que l'on voit sur ses bords n'a en moyenne qu'une profondeur de sept à huit pieds. Rien de plus aisé que d'y construire un pont ou un long wharf sur pilotis et d'y adapter ensuite les rails. La baie de Biloxi et la rivière de Pascagoula n'offrent pas plus de difficultés.

Si la compagnie y met un peu de zèle et d'activité le railway peut être terminé pour l'été de 1854, et la Nouvelle-Orléans qui, durant les fortes chaleurs, se transporte tout entière sur les bords du lac Borgne ou du golfe du Mexique, s'y rendra en chemin de fer au lieu de prendre les bateaux à vapeur. De la Nouvelle Orléans à la baie St Louis le trajet se fera en deux heures et demie. La rapidité des communications augmentera le mouvement de voyageurs déjà si considérable qui existe actuellement et deviendra pour la compagnie une source inépuisable de profits. C'est par milliers que l'on compte les touristes qui vont tous les étés à la Baie St-Louis, à la Passe Christian, à Mississippi City, à Biloxi, à Pascagoula, à la Pointe Claire, etc. Les wagons du chemin de fer supplanteront naturellement les steamers, et nous croyons ne rien dire qui ne soit hasardé en disant que le railway de Pontchartrain et de Mobile devra de suite aux actionnaires des dividendes qu'aucun chemin n'a encore produit dans les Etats du nord ou du sud. Qu'on réfléchisse un instant à la position de Mobile. Tous les voyageurs qui se rendent au nord ou qui en reviennent par la malle-poste passent à Mobile, dernier chaînon de la ligne de bateaux à vapeur et de railways qui unissent la Nouvelle Orléans à New York et à Boston. Pour aller de la Nouvelle Orléans à Mobile ou venir de Mobile à la Nouvelle Orléans les voyageurs choisiront de préférence le chemin de fer. Une grande quantité de fret sera également confiée aux wagons.

Somme toute, on le voit, les actionnaires du chemin de Pontchartrain n'ont qu'à gagner au prolongement de la voie jusqu'à Mobile. Nous espérons que la direction poussera vigoureusement les travaux de manière à les terminer dans le plus bref délai possible.

CHEMIN DE FER DE JACKSON.—On verra plus loin une opinion remarquable de plusieurs membres éminents de notre barreau sur la constitutionnalité de la taxe des chemins de fer et sur le droit que possède la Compagnie du railway de Jackson d'hypothéquer cette taxe pour assurer le paiement des bons qu'elle peut émettre.

Juges et Avocats de District.

L'élection des juges de district aura lieu, en vertu de la loi votée le mois dernier, le troisième lundi de mai, c'est à dire le 16 du présent mois.

L'Etat est divisé en dix neuf districts judiciaires dont la paroisse d'Orléans forme le premier. Les paroisses de l'intérieur auront donc à élire dix huit juges le 16 de ce mois.

Voici comment sont formés les dix huit districts judiciaires comprenant toutes les paroisses rurales:

Deuxième District — St Bernard et Plaquemines.
Troisième District—Jefferson et St Charles.
Quatrième District — St Jean Baptiste, St-Jacques et Ascension.
Cinquième District—Assomption, Lafourche-Intérieure et Terrebonne.
Sixième District — Est Bâton Rouge, Ouest-Bâton-Rouge et Iberville.
Septième District — Est Feliciana et Ouest-Feliciana.
Huitième District — St Tammany, Washington, Ste Hélène et Livingston.
Neuvième District — Pointe Coupée et Concordia.
Dixième District — Tensas, Madison et Carroll.
Onzième District — Catahoula, Franklin et Caldwell.
Douzième District— Ouachita, Union, Morehouse et Jackson.
Treizième District—Rapides et Avoyelles.
Quatorzième District— Ste Marie, St-Martin et Vermillon.
Quinzième District—Lafayette, St Landry et Calcasieu.
Seizième District —Natchitoches, Sabine et Winn.
Dix-septième District—Bossier, Claiborne et Bienville.
Dix huitième District—Caddo et De Soto.

Chacun de ces districts, y compris le premier formé de la ville de la Nouvelle Orléans, élira, le 23 du présent mois, c'est à dire une semaine après l'élection des juges, son avocat de district.

Le gouverneur a publié hier sa proclamation pour les deux élections.

GRATIFICATIONS.—La législature avant de s'ajourner a voulu se montrer généreuse. Il est vrai qu'elle puisait dans le trésor public. M. WALTON a reçu $500 pour les services qu'il a rendus comme secrétaire du Sénat dans les premiers jours de la session. Le sous-secrétaire a eu $300. La rétribution extraordinaire votée en faveur de M. Horatio Davis, secrétaire du Sénat, a été de $700, et M. Levison, un des officiers de la Chambre, a reçu pour sa part $500. Les journaux de Bâton-Rouge nous apprennent qu'aucun des employés n'a été oublié.

NOMINATIONS.—Le gouverneur Hébert a renommé samedi dernier, jour fixé pour l'ajournement de la législature, presque tous les notaires de la Nlle-Orléans. M. Edwin Floyd a été nommé en remplacement de A. J. Guirot, démissionnaire, et P. E. Thiard, en remplacement de M. [illegible].

MISSIONS DIPLOMATIQUES.—Une dépêche nous apprend que le gouverneur Seymour, du Connecticut, sera nommé ministre en Russie, et le général Gadsden, de la Caroline du Sud, ministre à Mexico.

M. Davis, directeur du théâtre d'Orléans, est parti hier pour Louisville à bord du bateau à vapeur Magnolia. Il sera à New-York dans une quinzaine de jours et s'embarquera immédiatement pour l'Europe où l'appellent les intérêts de son théâtre.

THEATRE D'ORLEANS.—Le bénéfice de Mme Widemann, qui devait avoir lieu demain soir, est remis à lundi prochain, 9 du courant, par suite de l'indisposition de quelques-uns des artistes chargés des principaux rôles dans l'opéra de *Don Juan*. Cet ouvrage sera remplacé demain par *Robert le Diable*.

INCENDIE D'UN BATEAU A VAPEUR.—Le bateau à vapeur Lady No 2, mouillé de l'autre côté du fleuve, a pris feu hier matin et a été entièrement détruit. On ignore la cause de l'incendie et on penche à l'attribuer à la malveillance.

CONCERT DE GOTTSCHALK.—Gottschalk donnera ce soir un concert dans la salle des Odd Fellows. Il jouera six morceaux: un trio pour piano, violon et violoncelle, dans lequel il sera accompagné par MM. Esembau et Braun; les Caprices nationaux, des airs bohémiens de Schuloff, la Danse des Sylphes, l'andante et le final de la sonate de Beethoven pour violon et piano, le Fandango et la Jota aragonaise. Le reste du programme [illegible].

Les journaux du Bayou Sarah annoncent que cette petite ville est infestée de voleurs et de gens sans foi ni loi. Les citoyens se sont organisés en patrouilles pour empêcher les déprédations.

CONSEIL DES ALDERMEN.

Mardi soir.

Réunion à l'heure accoutumée. M. Caldwell est au fauteuil. L'appel nominal constate la présence de neuf membres.

Le maire, dans un message, annonce au Conseil que l'élection des juges de cours de district aura lieu le 3e lundi de mai et celle de l'avocat de district le 4me lundi du même mois; il recommande par conséquent au Conseil de nommer les greffiers et commissaires d'élection, etc.

Le Conseil décide que les polls seront établis comme pour la dernière élection et que le maire nommera les commissaires d'élection, etc.

On lit un rapport du voyer dans lequel cet officier déclare que Michel Boylan, adjudicataire d'un marché pour le curage du canal de l'Avenue Hagan, et P. Carmody, adjudicataire du marché pour la construction d'un chemin en planches dans la rue des Grands Hommes, n'ont pas rempli les conditions de leur mandat. L'avocat de la ville est invité à les mettre en défaut.

Il s'élève un long débat sur les négligences du commissaire des rues, lequel aboutit à l'adoption d'une résolution présentée par M. Giquel invitant le Conseil des Assistants-Aldermen à instituer une enquête au sujet des plaintes formulées contre le commissaire des rues, et, dans le cas où ces plaintes seraient fondées, à mettre ce dernier en accusation.

L'adjudication faite par le contrôleur pour la pose des pierres du trottoir de chaque côté de l'église St Louis, et d'une grille en arrière de ladite église, n'est point approuvée par le Conseil, les conditions étant jugées trop onéreuses pour la ville.

Une pétition d'un grand nombre de citoyens demandant l'usage de la Place d'Armes pour la grande expérience aérostatique de M. Pétin est favorablement accueillie, et l'usage de la place accordé.

Le Conseil siège à huis-clos, puis à l'ouverture des portes adopte la résolution des assistants-aldermen fixant la taxe à 3/4 pour cent.

La séance est levée.

CONSEIL DES ASSISTANTS-ALDERMEN.

M. Dalton occupe le fauteuil. L'appel nominal constate la présence de 17 membres.

Le Conseil décide que le procès-verbal de la dernière séance ne sera point lu.

Un message du maire appelle l'attention des assistants-aldermen sur la nécessité de nommer des commissaires et greffiers pour l'élection des juges de district fixée au 3e lundi du présent mois, et sur celle de l'avocat de district fixée au 4e lundi.

Le secrétaire lit une longue communication dans laquelle le voyer signale au Conseil l'état des ponts en fer dans le 2e district ainsi que la négligence des personnes chargées du nettoiement des rues. Il recommande également la démolition du beffroi de la Place Washington, etc., etc. La communication est référée au comité des rues et débarcadères.

Une résolution autorisant la démolition du beffroi de la place Washington est adoptée.

La liste des amendes perçues par le recorder du 2me district est référée au comité des finances.

Le rapport de l'assistant-wharfinger du 2me district est renvoyé au même comité.

Le rapport du surintendant des écoles publiques du 2e district, est référé au comité de l'instruction publique.

Le Conseil des Aldermen annonce dans un message que cette assemblée a ratifié plusieurs résolutions des Assistants Aldermen.

Les résolutions suivantes du Conseil des Aldermen sont ratifiées:

Ordonnance amendant l'ordonnance relative à la perception des droits par le fermier du marché aux légumes du 2me district.

Résolution autorisant le paiement de $51 à Julius Jachle;

Résolution pour payer $60 à l'*Abeille* pour douze exemplaires du Digeste de la Louisiane;

Résolution enjoignant au voyer de transmettre aux propriétaires des terrains bornés par les rues Dryades, Félicité, St André et Hercules, l'ordre de les remblayer;

Une résolution autorisant la publication de 500 exemplaires du message du Gouverneur est déposée sur le bureau.

Une pétition de Martin Duggar, se plaignant que le commissaire des rues lui refuse le certificat mensuel qui lui donne droit à son salaire comme adjudicataire du marché pour le nettoyage des rues du 2e district, est référée au comité des rues et débarcadères.

Une pétition de la compagnie des échelles du 4me district est référée au comité des incendies.

Une pétition des citoyens demeurant dans Cypress street, relative à l'état des trottoirs, est référée au comité des rues et débarcadères.

Le secrétaire lit une résolution du Conseil des aldermen ordonnant la nomination d'un comité pour s'informer de la manière dont le commissaire des rues remplit ses devoirs, et, dans le cas où il serait en faute, invitant le Conseil des assistants-aldermen à le mettre en accusation. La résolution est référée à un comité spécial de cinq membres.

Une résolution du Conseil des aldermen accordant à M. Pétin l'usage de la Place d'Armes pour faire sa grande ascension, est ratifiée.

Une lettre de Hugh Grant demandant la destitution de M. Gleason est déposée sur le bureau sujette à l'appel.

M. Stark, au nom du comité de conférence chargé de mettre les deux Conseils d'accord au sujet de la taxe, recommande aux assistants-aldermen d'adopter l'amendement du Conseil des aldermen fixant le taux de la taxe à 3/4 pour cent.

Le rapport du comité est adopté par 16 voix contre 6.

Le même comité fait un rapport touchant certaines plaintes dont le procès-verbal a deux reprises a été l'objet dans le 3me District. Le rapport admet la réalité des griefs dont il s'agit et invite le trésorier à préparer un état *ad hoc*.

Ce rapport donne lieu à un long débat, et est enfin adopté par 12 voix contre 5 avec les résolutions qui l'accompagnent.

Les aldermen font savoir aux assistants-aldermen qu'ils sont prêts à se réunir à eux pour procéder à l'élection des directeurs des écoles.

SÉANCE CONJOINTE.—Les deux Conseils se réunissent ensemble pour procéder à l'élection des Directeurs des Ecoles Publiques. On présente environ cinquante différentes listes, et à minuit et demi le Conseil s'ajourne après avoir fait les nominations suivantes:

Premier District.

J. Cockan,	Dr. McCauley,
H. Moore,	H. D. Richardson,
Ed. Rawle,	J. W. Price,
D. Beebe,	Dr. Axon,
D. O. Sullivan,	J. Jewell,
Dr. Kennedy,	J. Y. Rob,
W. A. Elmore,	W. W. Mathews,
R. Jennings,	B. Rosenfield,
M. M. Simpson,	M. Hobs,
F. E. Buford,	Col. T. F. Hunt.
H. D. Ogden,	

Deuxième District.

J. Pemberton,	A. Robert,
D. Cronin,	Dr. Cenas,
M. Essard,	C. Dufour,
A. Rousseau,	C. Cavelier,
F. Durel,	H. Bezou,
C. M. Emerson,	A. Dupré.

3me District.

C. W. Whitall,	Dr J. J. Kerr,
J. Braneau,	P. Lacair,
Geo Hooper,	R. L. Robinson,
G. Eustis,	D. D. O'Brien,
W. A. Nott,	Geo Lugenbuhl,
W. Piles,	Chs Seuzeneau.

4me District

N. P. Sunderland,	Gardner Frierson,
Wm Vanwickle,	H. Clarke,
F. Kallever,	M. M. Dowler,
John Deniger,	James Brewer,
E. C. Payne,	W. S. Mount.
Logan McKnight.	

TEXAS ET RIO-GRANDE.

Le steamer *Yacht*, arrivé hier matin, nous a apporté des journaux de Galveston jusqu'au 29 avril et de Brownsville jusqu'au 27.

Nous avons déjà annoncé la perte du steamer *Cincinnati*. Ce navire essayait de pénétrer dans la rade de Brazos Santiago quand l'accident a eu lieu. Jeté sur les récifs de la côte, il n'est pas probable qu'on puisse le retirer de sa position périlleuse. On pourra sauver le chargement.

Le général Smith, commandant du huitième département militaire, était attendu ces jours derniers à Brownsville et devait faire, conjointement avec le général Harney, une tournée d'inspection sur le Rio Grande.

On sait que la ville de Rio Grande a été pendant longtemps le quartier-général des flibustiers qui de temps à autre traversaient le fleuve pour aller rançonner les Mexicains. Cette coupable violation du droit international et des lois les plus élémentaires a porté une funeste atteinte à la prospérité de la petite ville. Il ne s'y traite presque plus d'affaires. Le général Harney se trouvant dans ces parages il y a quelques mois avait réussi à y rétablir l'ordre en stationnant une ou deux compagnies d'infanterie dans Rio Grande City, mais à peine ces troupes avaient-elles été retirées que les flibustiers avaient reparu et recommencé leurs déprédations. Cependant l'arrestation de quelques-uns des dignes compagnons de Carbajal, a privé les flibustiers de leurs chefs, et la ville de Rio Grande retrouvera peut-être la tranquillité qui lui a manqué jusqu'à ce moment.

Rien de nouveau de Texas. Le général américain Hunt est parti de Galveston pour la Nouvelle-Orléans d'où il se rendra dans l'Arkansas. Il est chargé de s'entendre avec les directeurs des chemins de fer de ce dernier Etat pour les relier à ceux du Texas et en faire de grandes lignes ininterrompues.

Tous les relevés nécessaires entre la Pointe de la Virginie et Harrisburg ont été exécutés par M. J. Walker, sous les ordres du professeur Forshey. La distance entre ces deux points est de trente-six milles.

Les travaux du chemin de fer de Galveston et de la rivière Rouge marchent rapidement. Les études sont achevées et une grande partie de la voie tracée à travers les comtés qu'elle traverse. Le terrain a même été nivelé sur une étendue de dix milles et est prêt à recevoir les rails.

Le *Nacogdoches Chronicle* annonce qu'un planteur du voisinage a fait sur onze arpents de terre seize balles de coton d'une pesanteur moyenne de plus de cinq cents livres chacune.

John A. Sutter White a été tué d'un coup de fusil pendant que le shérif d'Austin le conduisait en prison. Le meurtrier est un nommé Jackson que Sutter White avait essayé d'assassiner. Ce dernier avait déjà commis plusieurs crimes et les citoyens s'étaient proposé de s'emparer de sa personne et de l'exécuter sommairement.

BUENOS AYRES.—Les dernières nouvelles de Buenos-Ayres nous apprennent que le steamer *Merced* a été saisi par Urquiza. Un armistice a été conclu entre les parties belligérantes.

ACCIDENT.—Le *Feliciana Whig* nous apprend qu'un jeune nègre appartenant à M. E. W. [illegible], de Clinton, est tombé d'un wagon du chemin de fer et a été tué.

La corvette *Albany*, commandant Gerry, a mis à la voile le 29 du mois dernier pour San Juan de Nicaragua.

Résidence d'été à la Baie St Louis.

Les personnes qui désirent assister à la vente des propriétés de la succession D. F. Guex sont informées que le bateau de la malle, Florida, qui partira cette après-midi à l'arrivée des chars de quatre heures, s'arrêtera à la Baie St Louis pour y déposer ses passagers.

Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Opinion sur la question soumise, le 12 janvier 1853, par le Bureau des Directeurs du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

L'Acte du 12 mars 1852 prescrit la manière dont seront organisées les Corporations pour des travaux d'amélioration et d'utilité publiques et donne aux corporations qui seront organisées en vertu du dit Acte, le pouvoir de faire des marchés, de poursuivre et d'être poursuivies, d'acquérir et de posséder des propriétés et d'établir des règlements pour l'administration de leurs affaires. La Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle Orléans, de Jackson et du Nord a été incorporée en vertu de cet Acte.

L'Acte de la Législature du Mississipi, en date du 11 mars 1852, reconnaît et accorde des pouvoirs semblables à la Corporation et, dans la neuvième section du dit Acte, reconnaît l'entière validité de toute garantie en hypothèque qu'elle pourrait donner sur ses travaux dans cet Etat. La charte de la Compagnie (section 12) déclare qu'aucun emprunt excédant cinquante mille piastres ne sera fait, à moins que le dit emprunt ne soit autorisé par un vote des deux tiers du capital représenté à une assemblée régulière des actionnaires; le Bureau des Directeurs ayant plein pouvoir de faire un marché pour la construction du chemin et d'hypothéquer les propriétés de la Compagnie comme garantie pour le paiement des marchés qu'il aurait faits.

La 9me section exige qu'une majorité du capital soit représentée pour constituer un quorum à une assemblée des actionnaires et déclare que si la dite majorité n'est pas présente, la réunion sera ajournée à une semaine et le vote de la majorité du capital qui sera alors représenté liera la compagnie comme si une majorité de tout le capital avait été représentée.

L'acte de la Législature du 12 mars 1852, autorise les corporations municipales à souscrire au capital des Compagnies organisées pour des travaux d'améliorations publiques, et, conformément audit acte, une ordonnance passée le 17 mai 1852, et peu après ratifiée par les contribuables, autorisant la ville à prendre quatre-vingt mille actions équivalant à deux millions de piastres, payables en six versements annuels, la dite somme devant être collectée par les officiers de la ville et remise à la Compagnie. Chaque contribuable, payant la taxe, devient actionnaire pour le montant payé.

Notre attention a été également appelée sur la question de savoir si l'acte de la Législature autorisant la ville à souscrire et imposant une taxe est constitutionnel. Nous n'avons aucun doute à ce sujet; l'acte est clairement constitutionnel.

La ville a donc souscrit d'une manière strictement conforme à la loi et à l'ordonnance, et la souscription a été acceptée par la Compagnie.

La somme qui en résulte est donc due à la Compagnie par les propriétaires de la ville, et le paiement peut en être exigé par les voies légales comme serait celui d'une souscription que ne paierait pas un actionnaire. Cette souscription étant une dette contractée par les propriétaires de la ville vis-à-vis de la Compagnie, devient naturellement le sujet d'un prêt avec privilège. Le pouvoir de faire des emprunts et d'hypothéquer les propriétés étant pleinement accordé par la charte et les lois en vertu desquelles la Compagnie est organisée, et la souscription de la ville étant un crédit qui, comme tous les autres crédits, est sujet à un prêt avec privilège, nous ne doutons nullement que la Compagnie ait le droit d'émettre ses bons et que l'hypothèque sur la souscription de la ville soit valide et obligatoire. Il faudra nécessairement que l'emprunt soit autorisé par une assemblée des actionnaires, tenue conformément à la 9me et 12me sections de la charte. Les bons peuvent être émis et l'hypothèque donnée par les directeurs et officiers, conformément au vote des actionnaires et l'acte hypothécaire devra désigner une personne ou institution pour recevoir les versements de la souscription de la ville au nom des détenteurs de bons, et avis formel de l'hypothèque devra être donné à la ville.

(Signés) RANDELL HUNT,
JOHN R. GRYMES,
WM C. MICOU,
E. A. BRADFORD,
C. ROSELIUS.

Les soussignés ont pris connaissance de l'opinion ci-dessus, et la partagent.

(Signés) JOHN SLIDELL,
J. P. BENJAMIN,
J. K. ELGEE.

Nouvelle Orléans, 20 janvier 1853.

Chronique Locale.

COMBAT AU COUTEAU.—Thomas Florida et Antoine Pardou se sont battus au couteau, hier, au marché Poydras, et se sont fait de graves blessures. Ils ont été arrêtés.

COUP DE PISTOLET.—Wm H. Sangster, second du bateau à vapeur E. M. Jones, a été arrêté pour avoir tiré un coup de pistolet sur un nommé Foley. Il paraît que ce dernier et un nommé Dempsey, en état d'ivresse, s'étant présentés à bord du R. M. Jones, le capitaine et le second de ce bateau enjoignirent à ces deux hommes de se retirer; sur leur refus, le commis frappa Dempsey à la tête avec une règle ronde; voyant que celui-ci paraissait vouloir tirer un couteau de sa poche, le second lui tira un coup de pistolet; la balle frappa Dempsey au bras et au corps; la blessure est considérée comme dangereuse. Sangster a été conduit devant le recorder Ramos et Foley envoyé à l'hôpital.

ASSAUT.—B. Salor, député constable de la Quatrième Justice de Paix, a déclaré hier au recorder Ramos que C. Zirkendrabt chez lequel il avait été exécuter un ordre de saisie, l'a pris au collet et l'a précipité sur le trottoir. La Cour a ordonné l'arrestation de l'accusé.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT.—M. J. Livingston a été nommé, par le gouverneur, juge de la Cinquième Cour de District, en remplacement de l'honorable A. M. Buchanan, qui a envoyé sa démission.

VAGABONDS.—Christopher McGurger, arrêté comme vagabond dans le Deuxième District, a été envoyé pour trois mois, à la maison de travail.

C. L. Gale et Patrick Berry, vagabonds, passeront deux mois à la maison de travail.

ENQUETES.—Le coroner a tenu une enquête, lundi après-midi, dans la rue de l'Esplanade, sur le corps d'une domestique qui est morte subitement. Verdict: "Morte d'une inflammation des intestins."

Une autre levée de corps a été pratiquée dans le Troisième District. Il s'agissait d'un enfant nommé Frederick Schultz, qui a été trouvé noyé dans un puits. Verdict: "Mort par accident."

INCENDIE.—Hier matin à 2 heures, le feu a consumé jusqu'à la coque, le bateau à vapeur Lelia, mouillé de l'autre côté du fleuve.

VOL.—Thos W. Bostwick a fait hier, devant le recorder Winter, un affidavit dans lequel il accuse Mathew Simons, d'avoir, dimanche dernier, volé à Mme Rowley, à l'encoignure Tchoupitoulas et Notre-Dame, une malle renfermant des articles évalués à $200. L'interrogatoire aura lieu vendredi prochain.

COUP DE POIGNARD.—Jas Dunning a comparu hier devant le recorder Winter, sous l'accusation d'avoir, il y a quelques jours, poignardé James Ryan au poste du Premier District. Il a été envoyé devant la Première Cour de District.

VENTE DE BOISSONS AUX ESCLAVES.—R. Jones, qui tient un cabaret dans la rue Bourgogne, entre Bienville et Conti, a été conduit hier devant le recorder Ramos et condamné à une amende de $10 pour avoir vendu des liqueurs fortes à des esclaves.

ARRESTATION.—David King, h. c. l., a été arrêté, lundi après-midi, dans le Deuxième District, pour avoir été trouvé dans un cabaret avec des esclaves, contrairement aux ordonnances. Deux esclaves qui étaient avec lui, ont été condamnés à recevoir chacun vingt cinq coups de fouet.

HIPPODROME DE FRANCONI A NEW-YORK.

Nous trouvons dans un des derniers numéros du *Courrier des Etats-Unis* la description suivante de l'hippodrome que Franconi vient de faire construire à New-York:

L'hippodrome s'élève à Madison square, sur un parallélogramme compris entre la 23e Rue au sud, la 24e au nord et Broadway à l'est. En d'autres termes, il occupe toute la façade du bloc à construire entre la 23e et la 24e Rue, soit 200 pieds de front sur environ 300 de profondeur.

Le mur extérieur est en briques, crépies à la chaux avec une simplicité toute primitive. Il présente, sur Madison square, une espèce de rotonde flanquée, à droite et à gauche, de deux tours carrées, d'architecture disparate, dans lesquelles on a établi des buvettes et pratiqué les deux entrées destinées au public.

Une fois qu'on a pénétré dans ces tourelles, un escalier de quelques marches conduit dans l'intérieur, et l'on se trouve à l'extrémité d'une vaste enceinte, de forme ovale. Tout à l'entour règne une galerie couverte, qui protège huit rangs de bancs étagés en gradins. Un couloir circule derrière le dernier rang, et des coupures, ménagées d'espace en espace, servent à arriver aux bancs. Les bancs sont légèrement rembourrés et recouverts d'un damas de laine bleue à ramages blancs. Des ouvertures pratiquées dans le mur et garnies de volets, mais sans vitres, laissent libre accès à l'air du dehors, sans lui permettre cependant d'incommoder les spectateurs.

La galerie est séparée de l'arène par une simple barrière en bois à la hauteur d'appui, et le toit qui la recouvre supporté par des piliers, également en bois, dont chacun porte quatre becs de gaz, et un cartouche ornemental d'armoiries et de drapeaux. Ce sera là peut-être la partie la mieux entendue de l'ornementation.

L'arène est divisée en deux parties: tout autour une carrière large de 36 pieds, pour les courses et les exercices de tout genre; au milieu, quatre carrés de gazon, ornés chacun d'un jet d'eau, entourés de barrières, et séparés par des allées en croix qui viennent aboutir à un large rond-point. Une immense tente rayée couvre toute cette étendue.

A l'extrémité occidentale, faisant face par conséquent aux deux entrées du public, s'ouvrent deux vastes portes qui donneront accès aux chevaux, aux chars et aux artistes. Au-dessus de celle du nord se trouve la tribune où viendra se placer l'orchestre.

Derrière, sont les loges des artistes, les cours et les sorties de service. Les écuries ont été disposées avec beaucoup d'art et d'entente, sous les gradins mêmes des spectateurs.

En somme, les dispositions générales sont celles de l'hippodrome de Paris; mais on est resté bien au-dessous de ses dimensions, et l'on s'est laissé en outre aller, sur divers points, à des dispositions éminemment défectueuses.—Le couloir de circulation, par exemple, est beaucoup trop étroit pour un passage qui devra, de toute nécessité, servir à tous les spectateurs pour aller d'une extrémité du pourtour à l'autre; il menace même d'être à peu près impraticable pour la sortie. On l'a si bien senti, qu'on a plaqué après coup, à droite et à gauche du bâtiment, deux escaliers de dégagement qui remédieront en partie à ce dernier inconvénient. Mais ces escaliers extérieurs, exposés aux intempéries du ciel, seront un palliatif beaucoup plutôt qu'un remède.

Il nous a semblé aussi que l'ellipse décrite par le champ de course forme une arête trop brusque aux points où elle contourne les barrières des parterres intérieurs. Dans une course de chars, un faux mouvement des guides, une trop grande ardeur, un concurrent serrant l'autre de trop près, suffiront pour faire accrocher à l'un de ces tournants.

D'après un calcul [illegible] sur le nombre des bancs et sur celui des personnes qui pourront tenir par [illegible] banc, on peut évaluer que l'hippodrome de Madison square contiendra de [illegible] spectateurs assis. Ce n'est pas là tout à fait le chiffre fabuleux dont on avait parlé. Cependant, par une belle après-midi d'été, ou bien le soir, aux lueurs de 300 becs de gaz du pourtour et des vastes lanternes du centre, cet immense amphithéâtre de toilettes et de visages animés par le plaisir présentera un délicieux coup d'œil, surtout lorsque viendront s'y joindre l'animation de l'arène et les fanfares de l'orchestre.

Les noms principaux qui composent la compagnie récemment arrivée de France sont: M. et Mme H. Franconi, M. et Mme Oberenis, les frères Siegrist, Mme Siegrist, Sylvestre, Mme Ricard, Mlle Mason, Mlle Angelina, Mlle Caroline Vidal, Mlle Léontine Gilhard, Mlle Adeline Pigott, Mlle Eugénie Maria, M. Ferdinand Maria, Mlle Eugénie Cerf, M. Mason, M. Nicolas.

Le *personnel* quadrupède se compose d'un grand nombre de chevaux, dont plusieurs admirablement dressés, des autruches, des cerfs, voire même des éléphants. Ceci promet courses et chasses de toutes sortes. Le nom qui se trouve à la tête de l'entreprise nous garantit d'ailleurs l'éclat et l'intérêt des représentations.

Nous avons, à cette occasion, une bonne nouvelle à annoncer: le fameux char du soleil, embarqué à bord du *Sea Duck* et échoué avec lui à l'entrée de notre baie, a pu être sauvé sans avaries graves, et sera en état de paraître le jour de l'ouverture.

L'Hippodrome débutera vendredi prochain, par une répétition générale, à laquelle sera invitée toute la presse. Puis, le lundi, 2 mai, il ouvrira ses portes, pour ne plus les refermer de quatre mois. C'est pour ce laps de temps que le terrain sur lequel il a été construit a été loué. Le bail fini, toutes ces splendeurs passagères disparaîtront pour faire place aux fondations du futur New York Hotel, projeté par l'entrepreneur M. Mounot. Le tout, conformément au précepte d'Horace: qu'il faut passer de l'agréable à l'utile.

FEUILLETON.

PANORAMA DE LA BATAILLE DES PYRAMIDES.

Après «Eylau froid et brumeux,» la rayonnante bataille des Pyramides; après la neige, le soleil. L'ardente chaleur de l'Egypte a fait fondre sur la vaste toile circulaire de M. Langlois les glaçons tachés du sang du combat septentrional.

On conçoit le caprice du peintre qui, ayant longtemps tenu dans son pouce gelé une palette chargée de frimas, la couvre splendidement de tons chauds et s'en donne à cœur joie d'or, de pourpre et d'azur. Le contraste est frappant, et quoique la rhétorique proscrive l'antithèse comme une figure maniérée, celle-ci est de bon aloi.

Lorsque nous sommes allé visiter, aux Champs Elysées, le panorama de la bataille des Pyramides, avant qu'il ne fût ouvert au public, il y a quelques semaines, l'hiver, qu'on avait cru parti, s'était ravisé: il faisait froid, une brise aigre soufflait; les arbres étaient emmaillottés d'une peluche de givre, quelques lames de neige brillaient à l'ombre; la brume s'entassait en flocons bleuâtres au bout des allées, et la boue durcie craquait sous le pied.

Vous savez sans doute que pour pénétrer dans un panorama il faut suivre de longs couloirs sombres, rendus obscurs à dessein, puis l'on débouche sur une plate-forme, soit le sommet d'un édifice réel, soit la terrasse d'une maison, ou la cime d'une montagne, ou bien encore un point idéal choisi abstractivement comme centre du paysage,—l'endroit d'où le peintre a pris son point de vue en se tournant successivement vers tous les points de l'horizon.

En arrivant sur le toit plat de la maison de fellah, recouvert d'une large bande en forme de tente, rayée de blanc et de rouge, où M. le colonel Langlois fait monter le spectateur, nous éprouvâmes une impression étrange: un ciel torride nous enveloppa subitement de lumière, nous venions de changer sans transition de pays, de climat, de jour et d'heure. Cinq minutes auparavant nous étions aux Champs Elysées, à une heure de l'après midi; quatre secondes nous avaient suffi pour nous mettre en Egypte, au lieu du Caire, à deux lieues et demie des Pyramides de Gizeh, au sein d'une nature calcinée de chaleur, et le soleil, que nous avions laissé dans les brumes pâles, nous apparaissait déclinant déjà pour se cacher rouge sous le brouillard grisâtre, brillait comme un bouclier chauffé à blanc dans les poussières d'or du soir.

Nous sommes au village d'Em-Babeh, sur la terrasse d'une maison crépie à la chaux. Des nattes, des tapis, des carreaux, quelques vases de terre, [illegible] un narghilé avec sa longue spirale de maroquin et sa carafe remplie d'eau de rose sont disséminés çà et là et prouvent qu'une sieste orientale a été interrompue par l'armée française. Tous ces objets qui sont réels, forment d'excellents *repoussoirs* pour la peinture rejetée au delà de cette limite *praticable*, comme on dit en style de décorateur.

Tâchons de transmettre à nos lecteurs l'effet que nous avons senti. Le soleil, dont le disque blanchissant de chaleur apparaît dans une auréole de cette poudre enflammée que le vent a levé au désert, nous servira de point de repère; il étincelle comme l'œil de Dieu, spectateur invisible qui regarde, caché derrière le rideau du ciel, cette lutte acharnée de deux races et deux croyances différentes. Le soleil est le diamant central de cette immense composition.

Il est difficile de croire que la peinture arrive à cette intensité d'éclat avec des couleurs posées sur une toile, sans aucun artifice d'optique, sans transparence factice, par le seul moyen de la juxtaposition et de la dégradation des nuances. Ce coucher de soleil est comparable aux plus lumineusement dorés de Claude Lorrain; on s'imagine voir réellement trembler l'horizon comme un globe d'argent dans une atmosphère d'or; de jaunes effluves s'échappent de son disque et noient de leurs blondes vapeurs la plaine aride, infinie, mamelonnée, de tertres sablonneux fondus par l'éloignement et que coupent vaguement quelques lignes de palmiers. Sous ce déluge de rayons, à travers cette fournaise où s'irisent comme des opales les fumées de l'artillerie, fourmille et flamboie la bataille sur une longueur de plus d'une lieue. Les endroits où les irradiations de l'astre rencontrent l'azur plus froid du ciel prennent des tons de turquoise, des violets d'hortensia et des nuances de rose inconnus dans nos climats et merveilleusement rendus par M. Langlois.

Si nous nous sommes arrêté longuement sur ce soleil, c'est que peindre la lumière est un de ces rêves irréalisables que tourmentent incessamment l'artiste. Bien des peintres se sont essayés à cette chimère, quoique pour faire étinceler un point ils aient enseveli dans l'ombre le reste de leur œuvre. Le jour reflété, passe encore, mais la source du jour même, un seul l'a tenté, et son nom en est resté immortel et tout brillant d'un rayon qui ne s'éteindra pas! Il fallait donc une grande hardiesse à M. Langlois de camper franchement ce foyer incandescent au milieu de son ciel d'une vapeur [illegible] et sans la ressource des nuages sombres et des masses opaques d'architecture qui augmentent par le contraste l'intensité lumineuse du [illegible]. Il est arrivé par de simples moyens à des effets prodigieux, et l'on reste vraiment ébloui en débouchant de l'escalier sombre en face de cet embrasement de clarté: son soleil fait cligner les yeux comme le soleil véritable. Un aigle s'y tromperait avec plus de probabilité que les oiseaux aux raisins de Zeuxis.

Nous ne sommes pas un stratégiste de la force du général Jomini, tant s'en faut, et nous allons vous donner une idée de cette bataille, aussi grande que les pyramides qui la contemplent du haut de leurs quarante siècles, au point de vue pittoresque plutôt que guerrier.

Devant soi, on a quelques toits effondrés par les projectiles, des cours intérieures remplies de femmes, d'enfants et de bestiaux effarés; deux palmiers, dont l'un coupé en deux par un boulet laisse traîner son chapiteau de feuillage; une redoute de terre élevée à la hâte et garnie de canons qui prolonge transversalement ses zigzags: c'est le retranchement destiné à protéger le camp turc, dont les tentes disséminées s'élèvent dans un bois de palmiers planté à la droite du spectateur qui fait face au soleil.

Plus loin, dans le poudroiement de la fumée et de la lumière, on découvre de petites lignes bleuâtres formant des carrés, au milieu desquels se distinguent quelques figurines à cheval: c'est l'armée française; dix huit mille hommes contre quatre-vingt mille; une poignée de soldats contre toutes les hordes de l'Egypte et du désert. Au centre d'un de ces carrés étincelle un cheval blanc presque imperceptible, sur lequel se dresse une maigre silhouette: c'est l'âme qui anime ces phalanges électrisées, la main qui marque du geste le chemin à la victoire, la voix qui fait tonner ces canons, le Corse à cheveux plats, à figure bistrée, qui sera plus tard Napoléon, le héros légendaire, le continuateur d'Alexandre, de César, de Charlemagne. Il ne forme qu'un point dans cet immense horizon, et pourtant c'est lui qui décide du sort de tout un peuple!

Nous sommes à la dernière phase du combat; il est bientôt six heures; de côté et d'autre l'on sent le besoin d'en finir; l'attaque et la défense s'acharnent sur la ligne importante de la redoute; les Français franchissent çà et là les parapets de la muraille de terre, malgré le feu des lourds canons turcs, qui, montés sur des affûts de marine, ne se peuvent pointer ni manœuvrer facilement. Déjà les tambours, battant la charge, ont pénétré dans l'intérieur du retranchement, suivis d'une rangée de figures hâves et d'habits bleus gris de poussière; la mêlée est effroyable, les mameloucks hachent à coups de damas les canons de fusil, lancent leurs chevaux arabes à fond de train, les font cabrer et se renverser sur les baïonnettes pour ouvrir les lignes; leurs sabres achèvent à coups d'yataghans les Français qui tombent; un Turc blessé à mort décharge au hasard, dans une convulsion d'agonie, ses longs pistolets au pommeau d'argent;—un nègre athlétique emporte son maître baigné de sang; les mille épisodes d'une mêlée varient la bataille. Les vestes soutachées d'or, les turbans de cachemire, les ceintures de soie des mameloucks, les harnais constellés de pierreries de leurs chevaux, leurs belles armes barbares, damas, kandjiars, tromblons, longs fusils incrustés, pistolets aux crosses étincelantes, tout ce ruissellement d'or et d'argent, de pourpre et de pierres précieuses d'une armée musulmane, contraste avec les rudes armes de fer, les tricornes poudreux et les sévères uniformes des soldats républicains. Le camp turc a pris l'alarme, et la déroute commence: les chevaux, les cavaliers, se lancent, effarés d'épouvante, à travers les tentes qu'ils renversent.

Les chameaux se soulèvent sur leurs genoux, et ceux qu'on n'a pas eu le temps de désentraver essaient de fuir sur trois jambes; on ramasse en hâte les tapis, les coffres pleins d'objets précieux; mais le torrent de la panique emporte tout; les fuyards se jettent dans le Nil, où ils trouvent la mort qu'ils évitaient; les djermes et les canges surchargées de monde coulent à fond; Mourad-Bey, désespéré, fait incendier la flotte, et un noir nuage de fumée au sein duquel éclatent des volcans de flammes noircit le ciel et ensanglante les eaux du Nil de ses rouges reflets.

La bataille est gagnée; le Caire va ouvrir ses portes aux Français victorieux, et l'Egypte, après Cambyse, après Alexandre, après César, subira la loi d'un nouveau conquérant, parti obscurément de France avec quelques vaisseaux et une poignée de soldats.

Maintenant que nous en avons fini avec le combat, jetons un regard placide sur cette immortelle et sereine nature qui ne change pas et absorbe matériellement dans son sein vainqueurs et vaincus, leur prêtant à tous pour dormir leur nuit éternelle, un oreiller et une couverture de sable. Le vent du désert a emporté depuis longtemps sur ses ailes la fumée du canon et de la fusillade; le Nil a charrié à la mer les cadavres d'hommes et de chevaux mêlés aux épaves des navires incendiés; son eau s'est clarifiée. Il ne reste de cette grande tuerie que quelques [illegible] blanchis [illegible] sous le sable, et les [illegible] plus bombés aux endroits où la [illegible] fut plus abondante et plus féconde.

Les palmiers écimés par les obus ont cicatrisé leurs plaies. Les Français ne possèdent plus l'Egypte, et Bonaparte, sous le nom de Bounaberdi, fournit sous la tente, à l'Arabe conteur, le sujet de légendes merveilleuses, où déjà il se confond avec les souvenirs lointains de Roustem et d'Iskender; et il a fallu toute la conscience historique, tout le talent d'artiste et de militaire de M. Langlois pour reconstituer un simulacre de la glorieuse bataille des Pyramides.

Avant de décrire le paysage, donnons à M. Langlois les éloges qu'il mérite comme peintre de batailles; ce grand poème militaire est peint avec beaucoup de verve et de feu. Des groupes agencés heureusement, des épisodes variés, des engagements partiels, des accidents de mêlée rompent heureusement les lignes stratégiques et en dissimulent l'uniformité sans en détruire l'ordonnance; on ne peut reprocher à cette partie du panorama que deux défauts, qui sont deux impossibilités de l'art: le silence et l'immobilité; on s'étonne, au bout de quelques minutes, de ne pas entendre les détonations de l'artillerie, et de ne pas voir changer de place ces hommes en mouvement forcené, ces chevaux lancés à toute bride. Mais cette critique même est un éloge.

En se détournant un peu du centre de la bataille, vers le camp égyptien, s'élève une élégante plantation de palmiers doums, dont le tronc svelte, tout papelonné d'écailles, monte légèrement dans la sérénité déjà moins ardente de l'air, et se termine, comme une colonne corinthienne, par un épanouissement de feuillage. Le palmier nous enchante, nous qui n'aimons guère plus les arbres que ne les aime un paysan de la Vieille Castille. Cette fusée végétale, qui éclate au milieu du ciel en soleil de feuilles, a une grâce et une poésie orientales irrésistibles pour nous. Comme elle s'élance avec hardiesse par les interstices des architectures, vers les silhouettes des villes en terrasse, à côté des coupoles et des minarets, au dessus des [illegible]. Un palmier, c'est le cachet de l'Orient apposé sur l'azur.

En avant de ce bois, qui semble peint par Marilhat, s'arrondit le dôme blanc d'un marabout, surmonté du croissant de l'Islam et posé sur un cube de maçonnerie blanchi à la chaux, mosquée et tombeau à la fois; trois grands dattiers jaillissent de terre auprès de lui emportant dans le bleu leurs couronnes vertes émaillées de régimes rouges; un caroubier à l'attitude cernée élargit dans un petit jardin son feuillage luisant métallique.

Au delà, en tournant le dos au couchant, on aperçoit le Nil, le fleuve Dieu que l'ancienne Egypte appelait Hapi Mou, le père des eaux. Dans le ciel d'un bleu tendre se glissent des teintes rosées, suaves comme une rougeur virginale que reflète la glace claire du fleuve sillonnée çà et là de djermes, de dahabiés, de canges, de caïques, de prames et autres embarcations. Sur la rive opposée du fleuve, derrière l'île basse de Boulaq, ordinairement submergée par les crues, l'on aperçoit la ville du Caire avec ses quatre cents minarets, ses dômes, ses marabouts, ses maisons à toits plats, à moucharabys en relief, ses vieux remparts colorés d'une nuance vermeille par les rayons obliques du couchant, tout son aspect de cité musulmane, déployée au pied du Mokattam, une montagne aride, effritée, pulvérulente, brûlée, sèche comme une pierre ponce, mais à cette heure du jour estompée d'une chaude brume de pourpre d'améthyste; entre le Nil et le Caire, se massent les platanes, les sycomores et les caroubiers de Schoubra. Le vieux Caire, cet amas de palais croulants, de mosquées désertes, de maisons en ruines et de tombeaux abandonnés, se dérobe derrière le volcan de feu et de fumée produit par l'incendie de la flotte.

Plus loin, en se retournant vers le soleil, on discerne dans les profondeurs du lointain lumineux, à une distance de deux lieues et demie, les Pyramides inscrivant à l'horizon leurs gigantesques triangles de pierre que le temps n'a pu ébrécher, et qui fatigueront peut-être l'éternité.

On demanderait volontiers une longue vue pour les examiner plus en détail, oubliant que l'on a devant soi une peinture et non un horizon réel. Si un calorifère vigoureusement entretenu ne faisait monter la température d'une trentaine de degrés, l'illusion serait complète.

M. le colonel Langlois a passé plus d'une année en Egypte à faire des études, à relever les plans, à reconstituer, d'après les souvenirs et la nature, le terrain de la bataille. Le résultat de ces patients travaux a été l'admirable panorama dont nous venons d'essayer de donner une idée à nos lecteurs, et qui laisse bien derrière lui, pour la perfection, les panoramas pourtant si remarquables de Navarin, d'Alger, de la Moskowa, de l'incendie de Moscou et d'Eylau.

Quelques détails techniques sur les difficultés que présente l'exécution matérielle des panoramas intéresseront peut-être nos lecteurs.

Une rotonde de 125 mètres de circonférence et de 15 à 16 mètres de hauteur forme le châssis du panorama, châssis colossal recouvert d'une gigantesque toile présentant un développement de deux mille mètres carrés de superficie, à peu près dix-sept ou dix huit mille pieds carrés de toile, ce qui dépasse de beaucoup les Noces de Cana de Paul Véronèse lui-même, le peintre des immenses agapes et des grandes architectures.

Comme vous le pensez bien, cette toile n'est pas d'un morceau, elle se compose de lés de trois pieds et demi de largeur. Le grand art, la difficulté suprême, est de dissimuler ces coutures, qui traverseraient des zones surtout dans les portions claires du ciel, et rendraient toute illusion de perspective aérienne impossible. La toile, fixée à la partie supérieure de la rotonde, se tend sous la traction de poids et de pavés suspendus à l'ourlet inférieur.

L'impression égale d'un si grand champ de peinture n'est pas aisée. L'on a essayé d'abord, d'après l'ancien procédé vénitien, d'une couche à la colle pour enduire la toile et supporter les couches de blanc de plomb à l'huile, mais la colle n'adhérait pas assez, poussait et faisait tomber la peinture par écailles, et altérait même la toile, dont elle amenait la destruction complète en peu d'années. Une impression à l'huile seulement réussit mieux, mais cependant laisse encore quelque chose à désirer.

Les hommes de la plus grande [illegible] à la préparation des toiles ne purent surmonter les difficultés de celle du panorama. Jamais les coutures ne disparurent entièrement, et ils ne parvinrent pas à donner à la préparation une égalité constante sur toute l'étendue de cette toile vaste comme un horizon.

Pour le Panorama de la bataille des Pyramides, M. Langlois a été plus heureux. M. Leclaire est venu à bout d'étaler sur cet immense champ trois couches parfaitement égales de blanc de zinc qui ont masqué les coutures et sèché beaucoup plus promptement, quoique appliquées en hiver. Cette préparation, de l'avis de M. Langlois, est incontestablement supérieure à celle des toiles précédentes.

Ce n'est là encore qu'un travail préparatoire, et que de difficultés déjà! Que sera-ce quand il faudra mettre au carreau les dessins pris sur les lieux, faire fuir toutes les lignes vers les horizons courbes, soumettre à toutes les conditions de l'optique et de la perspective, composer la palette de ce ciel qui ne compte pas moins de huit mille pieds carrés et de soixante quatorze tons, depuis le jaune flamboyant du soleil jusqu'au gris bleu du crépuscule, soutenir [illegible] de long, la couche terne [illegible] de l'Egypte.

Si dans un tableau de chevalet un peintre dose en quelque sorte ses couleurs et en tire les accords qu'il veut, il n'en est pas de même pour le gigantesque travail du Panorama. Les moyens matériels sont là d'une importance extrême, et M. Langlois, après avoir tout essayé, ne trouve rien d'égal, pour l'éclat, la pureté, la chaleur des teintes et la facilité du maniement, aux couleurs à base de zinc; le blanc de zinc a permis de réaliser cet admirable ciel de la bataille des Pyramides, impossible peut-être sans lui; il a laissé à cet azur toute sa chaude transparence, à cet or en fusion tout son rayonnement splendide. C'est ainsi que les découvertes de la science viennent en aide à l'art et mettent une nouvelle gamme à la disposition du peintre.

Selon nous, le panorama sera dans l'avenir la forme nécessaire du paysage: on s'ennuiera bientôt, lorsque les chemins de fer, les bateaux à vapeur et les voyages aérostatiques auront rendu familiers à tout le monde les plus beaux sites de la planète, de voir dans un cadre large comme la main deux ou trois arbres de la forêt de Fontainebleau, une chaumière avec sa mare à canards; il faudra reproduire les grands accidents de terrain, les horizons à perte de vue, les montagnes, la mer, les villes vues à vol d'oiseau et les forêts de l'Inde et du Nouveau-Monde avec une réalité d'aspect et une illusion que le panorama peut seul atteindre.

THÉOPHILE GAUTIER.

Les faits valent mieux que la théorie; et les personnes les plus incrédules sont forcées de croire aujourd'hui à l'efficacité des Amers allemands Hoofland, préparés par le Dr. C. M. Jackson, de Philadelphie. C'est le meilleur remède qui existe pour les faiblesses et les maux d'estomac, qu'ils soient aigus ou chroniques. Les Amers allemands guérissent en fort peu de temps la dyspepsie, les nausées, la faiblesse des nerfs, &c. Un usage constant de ce remède produit invariablement une cure radicale.
A vendre par J. WRIGHT & Co., 151 rue de Chartres. 30av—1?

Pilules du Dr. McLane.
Le succès qu'ont obtenu ces pilules est la meilleure preuve de leur efficacité. Les personnes qui en font l'essai les recommandent à leurs voisins. Tous ceux qui étaient atteints de la maladie de foie et qui ont employé les pilules du Dr. McLane, ont invariablement été soulagés; et les cures merveilleuses que ce remède effectue tous les jours lui ont valu une grande réputation. Lisez la lettre suivante:
Frostburg, 2 avril 1850.
MM. Kidd & Co.—Ayez l'obligeance de nous faire parvenir une grosse de vos pilules, préparées par le Dr McLane; tout le monde en demande. Veuillez nous les envoyer directement.
KELLER & HAMILL.
Charleston S. comté de Clark, O. 18 avril 1850.
Tous les habitans de ce district recherchent vos remèdes. Vos pilules surtout ont une vogue extraordinaire.
J. C. MARTIN.
A vendre par SCOVIL & MEAD, 111, rue de Chartres. 30 av—6t

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI SOIR, 3 MAI.

Il y a, en ce moment, une assez grande animation sur le marché au coton, mais elle a été arrêtée, à la réception des nouvelles du Baltic, annonçant une baisse de ⅛ d. sur le marché de Liverpool. Les ventes n'ont pas excédé 2,500 balles aux prix de notre dernier tableau.

Inférieur,	6¾ @ 7—	Fair	12¼ @ —
Ordinaire,	7¾ @ 8¼	Fully fair,	— @ —
Middling,	9¼ @ 10¼	Good Fair,	— @ —
Good-Middl.	10¾ @ 11¼	Good and fine,	— @ —
Middling fair,	11¼ @ 11½		

TABAC—Ventes: 800 boucauts. Pas de changement dans les prix.

SUCRE—Marché ferme. Ventes: 600 boucauts aux derniers prix.

MELASSE—Ventes: 400 barils de 18 @ 22 cts le gallon de la rebouillie.

FARINE—Marché ferme. Transactions: 1,500 barils de $4 25 @ $4 37 la St-Louis, et de $4 50 @ $5 les marques extra.

MAIS—Bonne demande—6,500 sacs de 48 @ 52 cts le boisseau.

COMESTIBLES—Marché calme. Ventes de porc mess en détail de $15 37 @ $16. Le jambon se vend en petits lots de 7¼ @ 7½, les plats-côtés, at 8 cts les épaules. Pas de transaction importante en graisse.

WHISKEY—De petits lots seulement ont été achetés à 19 cts le gallon de rectifié.

CAFE—600 sacs prix de 9¼ @ 9¾ cts la livre.

CHANGE—Le change n'a pas varié. Sterlings, de 108½ @ 108¾; Paris, 5f. 20 @ 5f. 25. Traites sur New-York, à 60 jours, 1¼ @ 1½ p. c. d'esc. Chèques, de pair @ ¼ pour cent d'esc.

FRET—Le fret est plus ferme, mais les prix n'ont pas varié.

MAISON A LOUER pour la saison d'été, à [illegible]. S'adresser à D. GRENIER, [illegible], encoignure Royale et Bienville.

150 caisses vin [illegible], à vendre par A. COUTIN, 13 rue Bienville.

POST-SCRIPTUM.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES D'EUROPE.

Arrivée du steamer Baltic.
Baisse sur les cotons.
New-York, 1er mai.

Le Baltic est arrivé ici; les dates qu'il apporte de Liverpool vont jusqu'au 19 avril, au soir.

Marché de Liverpool.

Le coton a été languissant depuis jeudi, 17 avril, jour de l'arrivée de l'Asia. Les ventes des trois jours se sont élevées à 17,000 balles, à une baisse de 1/16 à 1/8 d. sur toutes les qualités de ordinaire à middling. Le fair n'a pas varié.

Les affaires ont fléchi à Westminster, mais les prix étaient les mêmes.

La farine a été languissante et les acheteurs demandent des concessions sur les prix. Le maïs est en faveur, le jaune est rare et se vend 32 à 33 s; le blanc vaut 31 s. La graisse est en baisse [illegible] cents.

Vente de marchandises sèches de 15 caisses indes, sans réserve.
Nous prions [illegible] d'appeler l'attention des acheteurs sur la vente de marchandises sèches et de 15 caisses indiennes qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures du matin, au magasin d'encan de J. B. Bacho & Co No 77, rue de Chartres. Conditions libérales à la vente. 4 mai

Vente continuée.—La vente des marchandises sèches du magasin de MM. Malard & Armstead, encoignure Gravier et Magazine, sera continuée aujourd'hui. Le tout vendu pour cause de liquidation. La vente commencera à 10 heures.

Ventes à l'encan par J. A. Beard & May.
4 mai:—Terrain sur la rue Front, premier district.—Terrain dans la rue Julia, 1er district.—Magasin en briques à l'encoignure Fulton et Nouvelle Levée.—Magnifique maison de résidence dans la rue Dauphine, près de la rue du Canal.
5 mai:—Vente de meubles.
7 mai:—Succession de D. F. Barthe.
7 mai:—Maison dans la rue Bacchus.—Maison sur le Bank Place—Succession de J. A. Scott—Terrains améliorés dans la rue de la Nouvelle Levée—Terrains améliorés dans la rue St-Jacques.—Trois terrains de valeur dans la rue Julie.
10 mai:—Grande vente de terrains vides et améliorés, dans le 1er et 2e district, dans la ville de Jefferson, Bloomingdale et Shrewsbury.
14 mai:—Succession de M. Fitzpatrick — quatre lots de terre.
14 mai:—Succession de Levi B. Gale.—Neuf terrains pour bâtisses dans la rue de Marie, 4me district.
14 mai:—[illegible] de valeur, à Carrollton.—Propriété améliorée dans la rue Hercule.—Deux lots de terre dans la rue du Camp.
18 mai:—Grande vente de terrains améliorés et vides pour effectuer un partage.
19 mai:—Succession de A. Bodin.
21 mai:—Succession de W. H. Goldsberry.
21 mai:—Succession de J. D. Lanier.
Succession de F. D. Lazer.
24 mai:—Maison Hugh Sheridan.—Grande habitation de valeur à l'encan.
28 mai:—J. B. Hébert et autres contre Chas. D. Mow et autres.
[illegible] mai:—Belle portion de terre dans la paroisse de Jefferson.
31 mai:—Succession de I. T. Preston.
1er juin:—Propriétés de valeur dans la ville de Jefferson.
Pour de plus amples détails, voir les avis.
MM. Beard & May offrent de vendre à l'amiable plusieurs maisons et magasins en bois et en briques, bien situés, plusieurs habitations sucrières, situées dans les paroisses St Bernard, Plaquemine, Jefferson, Lafourche et Pointe Coupée.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

Navire Essex, Calvert, Liverpool
Piscataqua, Weeks, Liverpool
Rhea Silva, Davis, Liverpool
May Flower, Crosby, Liverpool
West Point, Mulliner, Liverpool
Windsor Castle, Austin, Mobile
Barque Hyperion, Parker, Liverpool
Tonquin, Kilby, Liverpool
Brick Adams Gray, Berry, Havane
Goëlette Major Barbour, Arnet, Corpus Christi

Arrivés Hier.

Steamship Yacht, Lawless, Brazos Santiago
Navire Rio Grande, Perry, Matanzas
Quebec, Bisbee, New York
Meteor, Bearse, Boston
Maid of Orleans, Delano, Liverpool
Barque Brothers, Baxter, Havre
Goëlette John, Perkins, Apalachicola
Corah, Bogholt, Pensacola
Star, Parker, Aransas Bay

STEAMBOATS.

Gipsey, Ure, Bâton Rouge, coton, mélasse, sucre.
James Greer, de St Louis—viandes salées, farine, baile whiskey, corde, patates, tabac, &c.
Jno Strader, Lamey, Jefferson
Emperor, Collier, Bayou Sara, coton, sucre, mélasse
E. D. White, Trinidad, Williamsport
Sarah Gordon, Davis, Opelousas
Caddo No 2, Graham, Shreveport—coton
Grand Tower, Yore, St Louis—viande salée, patates, farine, tabac, whiskey, lard, &c.

Montant le Fleuve:
Par le Télégraphe.

La goëlette Oregon, capitaine Golding, de Tampico, a franchi la barre hier à la Passe S. O.

Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui.

Cincinnati	New Orleans, Whitten	5 h P M
Ouachita	Rockaway, Cannon	5 h P M
Louisville	Glendy Burke, Bentley	5 h P M
St Louis	Delaware, Baker	5 h P M
Pittsburgh	Unicorn, Shroder	5 h P M
Rivière Yazoo	Monroe, Gwartney	5 h P M
Rivière Yazoo	D B Mosby, Phelps	5 h P M
Memphis	Harry Hill, Pitman	4 h P M
Bâton Rouge	Gipsy, Ure	5 h P M
Bayou Sara	Emperor, Landry	5 h P M
Mobile	Florida, Osborne	4 h P M
Attakapas	Anna No 2, Labarthe	Midi
Mobile	Helen, Carson	5 h P M
Rivière Rouge	R M Jones, Askins	5 h P M
Rivière Rouge	P Dalman, Kay	5 h P M
Rivière Rouge	Swamp Fox, Wilson	5 h P M
Rivière Rouge	Cuba, Martin	5 h P M
Rivière Rouge	Caspian, Dunn	5 h P M
Rivière Alabama	Magnolia, James	5 h P M
Rivière Alabama	Wetumpka, Olds	5 h P M

Le navire américain Marion, capitaine Fulton, de Bordeaux, est près à faire son débarquement. Les consignataires de marchandises par ce navire sont priés de prendre leur permis en douane dans un délai de cinq jours à partir de cette date, autrement leurs marchandises seront envoyées aux entrepôts publics à leurs frais et risques.
LANATA GANDOLFO & Co, 9 & 10, rue Jefferson. 3mai

Ni le capitaine ni le consignataire du brick norvégien Ægir, capitaine Muller, venant de Bordeaux, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage dudit navire.
CHARLES CAVAROC, 30, rue Bienville. 3mai

La société existant entre MM. A. SOUZA & F. PICARD, sous la raison SOUZA & PICARD, a été dissoute le 29 avril d'un commun accord. M. V. SOUZA, acquéreur du magasin, reste chargé de payer les comptes et billets annexés à l'acte de vente passé pardevant A. Barnett notaire public, ainsi que de collecter tout compte dû à ladite société.
A. SOUZA. F. PICARD. 4mai—3

Les soussigné ayant acheté le magasin ainsi que les créances de la maison SOUZA & PICARD 36, rue de Chartres, est le seul autorisé à les acquitter. Le stock sera augmenté de beaucoup d'autres articles qui seront vendus en gros et en détail à des prix très modérés. Les marchands de la ville et de la campagne sont invités à venir prendre connaissance des marchandises et des prix.
Nouvelle-Orléans, 3 mai 1853. V. SOUZA. 4mai—3

Un monsieur et sa femme, désirant retourner dans le midi de la France, leur pays natal, préviennent les personnes âgées, de n'importe quel sexe, qui seraient sans enfans et qui auraient quelques moyens, qu'ils sont disposés à s'engager à leur donner tous leurs soins pendant le reste de leurs jours, et en outre de les traiter comme leurs propres parents. Ils peuvent donner sur leur probité et leur bonne conduite les meilleures recommandations tant à la Nouvelle Orléans que dans leur pays. Ils partiraient à l'époque que fixerait la personne. S'adresser au bureau de ce journal. 4 mai—1m

On désire louer ou acheter immédiatement une bonne cuisinière créole, d'un bon caractère et parfaitement recommandée. S'adresser au No 2?6, rue Royale. 4 mai—2t

EAU DE MELISSE DES CARMES, véritable.
Débarquée du navire Belle Assise, arrivé du Havre, cent douzaines de cette eau des Carmes déchaussés, si précieuse à tant de maux qui affligent l'espèce humaine, à vendre à la pharmacie du soussigné, rue Royale No 108. A. A. PEYCHAUD. 4 mai—3

CIGARES de la Havane—Marques choisies, Cacao—Qualité supérieure, Cigarettes de la Havane, Papier pour cigarettes, Tabac en feuille de la Havane et de Cuba, Café de la Havane, Sardines de Gallicie d'Espagne, Vin de Malaga et de Xérès. En magasin et à vendre par Y. QUADRAS & Co, No 16 rue de la Douane. 4mai

CIGARES—157,400 cigares de la Havane, venant d'arriver par le brick Mary Elizabeth et sur le point d'être débarqués; c'est un magnifique assortiment des meilleures marques. Un grand assortiment de Cabargas, Gutierrez, Partagas, Sevillas, Intimidad, &c, &c, toujours en main et à vendre par J. M. CABALLERO, 36, Vieille Levée. 4mai

En débarquement du navire Marion, de Bordeaux—20 barriques vin rouge, à vendre par E. DECHAMPS, 67, rue Condé. 4mai

En magasin et à vendre par le soussigné: 20 barils vieux whiskey Bourbon, 20 do do do Monongahela, 20 do do New-York Brandy. E. DECHAMPS, 67, rue Condé. 4mai

30 barriques vin de Bergerac; 30 do de Bordeaux, 15 do do vieux do, 12 do do blanc Haut Sauterne, 25 barils do do. A vendre par E. DECHAMPS, 67, rue Condé. 4mai

ARTICLES DIVERS—200 barils graisse en feuille de 1re qualité; 500 barillets do do do; 40 barils huile de graisse épurée pour l'hiver; 100 barils bœuf mess de J. H. Davis; 100 barils bœuf de 1re qualité de Usher & Davis; 200 demi barils bœuf mess de Davis, pr. familles; 100 demi barils do extra de Davis; 1200 caisses chandelles de l'étoile, de Shillitoe; 800 caisses savon oxidé de Olvine; 100 barils whiskey rectifié; 32 tonneaux saleratus; 200 caisses morue; 20 tambours do; 200 barils beurre de l'ouest, à vendre par SECCOMB, VOORHIES & Co, 15 rue Tchoupitoulas. 4mai

Le soussigné partant pour l'Europe, informe les personnes qui pourraient avoir des réclamations contre lui, d'avoir à les présenter sous dix jours; il invite également les personnes qui lui doivent de vouloir bien régler avec lui dans le même délai. Il profite de cette occasion pour annoncer que M. S. DEMOULIN, rue St Philippe, No 82, est chargé de sa procuration et agira pour lui pendant son absence.
Nouvelle-Orléans, 3 mai 1853. C. J. DUROC. 3 mai—10

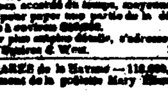
A VENDRE.—Samedi prochain, 7 de mai courant, il sera vendu par le shérif, sur les lieux, [illegible] une Habitation et des Esclaves appartenant à la succession de feu [illegible], savoir: Une PORTION DE TERRE [illegible] TROIS ESCLAVES [illegible]. Pour plus amples détails, s'adresser à MM. [illegible] & West. 3 mai—9

CIGARES de la Havane—118,000, en débarquement de la goëlette Mary [illegible], à vendre par B. VALLS, 73, Magasin. 3mai

Banque des Artisans et Commerçants.
A une assemblée des actionnaires de la Banque des Artisans et Commerçants de la Nouvelle-Orléans, qui a eu lieu à la Banque le 7 du courant, conformément à un acte de la Législature, approuvé le 2 mars 1853, MM. U. B. DUDLEY, G. CROZAY, R. JAMISON, ont été dûment élus commissaires pour la liquidation des affaires de la dite Banque.
WM. J. McLEAN, Président. H. B. Cenas, Secrétaire. 26 av—7

Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.
Nlle-Orléans, le 26 avril 1853.
A une élection tenue le 25 courant les personnes dont les noms suivent ont été nommées directeurs pour l'année courante: J. M. Lapeyre, J. P. M. Rouzan, L. Millaudon, A. Rochereau, Wm Vogel, J. P. Bardy, P. Poutz, James Robb.
Et à une assemblée des directeurs tenue le jour même, M. J. M. Lapeyre a été unanimement nommé président. J. TUYES, Secrétaire.

FOIN, maïs, avoine et son, en magasin et à vendre par DAVIS & FRERE, 10, rue Conti. 30 av—3

EMMAGASINAGE—Au No 10, rue Conti. A LOUER—Les premier et second étages du magasin No 10, rue Conti. S'adresser sur les lieux. 30 avril—3

A VENDRE—Un jeune griffe âgé de 18 ans. Pour les conditions, s'adresser à DAVIS & FRERE, 10, rue Conti. 30 avril—3

VENANT d'être reçu—30 plumeaux en plumes de paon, à vendre par SOSTHENE THOMAS, 29 rue Natchez. 30 avril

PACANES—17 sacs pacanes du Texas, en magasin et à vendre par SOSTHENE THOMAS, 29, rue Natchez. 30 avril

En débarquement du Marion, venant de Bordeaux,—25 caisses fruits au jus, à vendre par JOHN CLAUZURE, 164, Royale.

VIN vieux rouge en barriques—6 barriques. Vins fins en caisses, crûs divers—60 caisses, Vins ordinaires en caisses—400 caisses, Vins de Bourgogne, crûs divers—150 caisses, Vin Muscat de Frontignan—200 caisses, Vin blanc en demi barriques—12 demi barriques, Vin Champagne "Fleur de Bouzy"—50 paniers, Vin Madère des Iles de Loudres—13 quarts, Vermouth de La Noilly fils—200 caisses, Eau-de-vie "Eagle Brand"—4 huitièmes, Fruits à l'eau-de-vie assortis—30 caisses. A vendre par FRD. LOISON, 24, rue de la Douane. 30 av

DEMANDE D'UN COMMIS pour faire la vente sur le banc du dehors de la Maison Rouge. Le Commis devra fournir de bonnes recommandations et parler anglais et français. JOS. N. ROBERT & Co. 20 av

Bureau de la Compagnie de Desséchement de la Nouvelle-Orléans.
AVIS.
Le tableau d'assessment de la Compagnie de Desséchement de la Nouvelle-Orléans, pour le desséchement de la section No 2, bornée en face par les rues Claiborne, St Marc et Magnolia, à la partie supérieure, par le Canal de la Compagnie de la Banque du Canal, à la partie inférieure, par le Canal Carondelet et dans le fond, par le pont de la Métairie, ayant été confirmé en tant qu'aucune opposition n'y a été faite, par un jugement de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, rendu le 29 mars 1853—Avis est par le présent donné à toutes personnes qui possèdent des propriétés dans la dite section, de se présenter et de payer, dans les trente jours qui suivront la première publication du présent avis, le montant de l'assessment de leurs propriétés en vertu de la 7me section d'un acte approuvé le 20 mars 1849 et intitulé "Acte pour amender un acte intitulé acte pour pourvoir au desséchement et nettoiement des marais et cyprières situés entre la ville de la Nouvelle Orléans, les faubourgs incorporés et le lac Pontchartrain," approuvé le 19 mars 1835. Les dites personnes, dans le cas où elles ne payeraient pas le dit montant, seront poursuivies conformément à la dite section.
HRY. A. HOFFMEYER, Secrétaire, No 20 rue Bourbon. 26 av—1m

Moulins à sucre.
Reçu par les navires John S. Harris et John Henry, venant de Liverpool, 1 moulin à sucre de forme horizontale, en fer avec cylindres de 26—16, préparé pour chevaux et roues [illegible]; 2 do do do de 24 sur 20 do do. Aussi, en main, chaudières à sucre en fer battu et fondu, de différentes dimensions, grilles, couvertures de fourneaux, etc, etc, à vendre par JUAN Y DE EGANA, 47 rue Bienville. 29 av

ACADEMIE DE DOLBEAR.
ECRITURE ET TENUE DE LIVRES, No 106, rue du Canal.
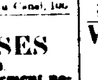
Cette Académie, établie en 1832, recevra de nouveaux élèves cette semaine. Quelques leçons seulement suffisent pour corriger les plus mauvaises écritures et donner à la main aisance et élégance. Des élèves sont, en très peu de temps, mis en état d'ouvrir, de tenir et de régler quelques livres que ce soit, en partie double ou en partie simple. Conditions: Pour la partie simple, $20, partie simple et partie double, $30. Chacun devrait être en état de tenir correctement ses propres livres. RUFUS DOLBEAR, Rue du Canal, 106. 25 av

VENTE DE MARCHANDISES DE PRINTEMPS
Désirant écouler immédiatement notre stock de marchandises sèches, nous offrons de vendre au premier prix d'importation notre magnifique assortiment de marchandises sèches. M. HAGGERTY & FRERE, No 5? rue du Canal et ? rue Royale. 25 av

A. BARRAUD, 43, RUE DE CHARTRES,
Vient de recevoir 100 douzaines de chemises françaises, TOUT TOILE, parfaitement cousues à la main, qu'il peut céder à des prix avantageux depuis $40 à 70. 29 avril

Un commis parlant le français et l'anglais, connaissant la place, habitué au genre de grocerie en gros, trouverait de l'emploi en s'adressant par lettre cachetée, à la boîte C. no 24, à la Poste. Il est inutile de se présenter sans être muni de bonnes recommandations. 2 mai

PORTO—Débarqué—500 quarts Porto sous les clés de la douane et ayant droit au drawback, à vendre par J. & J. TARDOS, 31, Vieille Levée. 2mai

COGNAC—550 barils des marques suivantes: Jean Louis 1811, Maglory 1834, J. J. Durand J. Laville, Alex de Monteau 1840, A. pr Musnier 1840, sous les clés de la douane et ayant droit au drawback, à vendre par J. & J. TARDOS, 31, Vieille Levée. 2mai

MADERE—10 barils madère à vendre par J. & J. TARDOS, 31 Vieille Levée. 2 mai

VINS en caisses—1,500 caisses des marques suivantes: Haut Talence, St Emilion, St-Julien, Margaux, Haut Sauterne, en grandes et demi bouteilles, sous les clés de la douane et ayant droit au drawback, à vendre par J. & J. TARDOS, No 31, Vieille Levée. 2mai

MUSCAT—500 caisses sous les clés de la douane et ayant droit au drawback et à vendre par J. & J. TARDOS, 31, Vieille Levée. 2mai

CHAMPAGNE—50 paniers Crown & Star, à vendre par J. & J. TARDOS, 31, Vieille Levée. 2mai

CONSERVES alimentaires—1500 boîtes Champignons, cèpes, petits pois, tablettes de choux, à vendre par J. & J. TARDOS, 31, Vieille Levée. 2mai

GENIEVRE—3 pipes de la marque "Swan" à vendre par J. & J. TARDOS, 31, Vieille Levée. 2mai

VINS en barriques—500 barriques vin à l'usage des familles, sous les clés de la douane et ayant droit au drawback à vendre par J. & J. TARDOS, 31, Vieille Levée. 2mai

Biscuits cracknell, de Hountley & Palmers.
1000 Boîtes attendues par le navire J. N. Cooper. C'est la meilleure qualité de biscuits qui ait été importée jusqu'ici sur ce marché. A vendre par les agents DAVID GOWANS & Co, 97, rue du Canal et sous le Odd Fellows Hall. Et aux mêmes prix, par MM. W. C. Raymond, E. J. Hart, & Co, R. McAlpin & Co., Hall, Kemp & Co, Peters & Millard, Faures & Norman, Duntze & Hen. Ces biscuits se vendent également chez tous les grands marchands de comestibles. 2 mai

BOUTEILLES—50 paniers bouteilles bordelaises 24 onces, en magasin et à vendre par A. DELAMARE, 9, rue Bienville. 6av

HUILE D'OLIVE—50 paniers huile d'olive Plagniol, grandes bouteilles, 20 paniers huile d'olive Plagniol, 1/2 bouteilles, 20 do imitation do grandes bouteilles, 30 do huile d'olive Marcelin Sue, grandes bouteilles, à vendre par A. DELAMARE, 9, rue Bienville. 6av

Sirops Parfumés.
JOHN WINÇON, No 55, rue de la Vieille Levée, prévient les habitants de la ville et de la campagne qu'ils trouveront chez lui un assortiment de sirops au jus d'ananas, de groseilles, de fraises, de framboises, de mûres, de salsepareille, d'orgeat, de punch, de limon, de vanille, de grenadines, etc., etc. Tous ces sirops sont garantis de première qualité, et se vendent au galon, ou à la douzaine, à des conditions libérales. 26 av—15f

Bonneterie anglaise
Adolphe Blache, 69, Rue Royale.
Vient d'ajouter à son stock déjà considérable de bonneterie de toute sorte, un bel assortiment des articles suivants reçus de New York par le steamer Empire City: Chaussettes anglaises en fil d'Ecosse blanc et écru, Do do en coton do do, Gilets de peau en fil d'Ecosse, article supérieur, Do do en coton, tissu léger convenable pour la saison. 26av

Vor. HEBERT & Cie. 149 rue de Chartres.
Littérature Diverse,
Reçu par la Belle Assise: Hy. Murger. {Vie de Bohème, Vie de Jeunesse, Pays latin}, Lamartine—Œuvres diverses, Barbier—Poésies diverses, Chateaubriand—Œuvres complètes, Casimir Delavigne—Théâtre, A. Dumas—Louis XVI et Marie Antoinette.
Romans à bon marché,
De Frédéric Soulié—Méry—A. Dumas—E. Sue—Emile Marco de Saint Hilaire, Arago, &c. &c. 30 avril

A LOUER—Un joli appartement au premier, rue Royale, 173, entre Toulouse et St-Pierre.—Conditions très raisonnables. S'adresser à la librairie. 1av

$25 de Récompense.
LA Récompense susdite sera donnée pour l'arrestation de la négresse ANNETTE, partie marronne de l'habitation du soussigné. Elle est âgée d'environ 25 ans, est d'une grande taille, a une belle prestance et a la peau très noire. A. TRODEAU, 13, rue Royale. 3lav

COGNAC—4 quarts pipes cognac supérieur de A. Paroyre deux preuves; 6 octaves do do do; 26 quarts do cognac deux preuves de J & J. Prom & Co. Rochelle; 4 quarts do 1re preuve do commun E. Longpré; 4 do do 1re do R. supérieur; 10 octaves do do cognac J & J Prom; 18 do do vieux cognac; 20 octaves do deux preuves do J & J Prom, Rochelle, à vendre par FDO DE FUENTES & CO, 22, Vieille Levée. 30av

CHAMPAGNE—Venant d'être reçu par le navire Belle-Assise—125 paniers champagne Venoge & Co, Epernay, à vendre par FDO DE FUENTES & Co., 22, Vieille Levée. 30 av

En magasin et à vendre par les soussignés—300 caisses vin blanc Haut Sauterne; 600 caisses vin blanc des meilleures marques de Bordeaux; 36 barriques vin blanc St-Cyprien; 60 barils de [illegible] véritable vin blanc Barsac; 40 caisses fruits au jus assortis; 20 do cerises à l'eau-de-vie; 1500 demi [illegible] pâtés verts de Nérac; 300 do do [illegible]; 30 do kirsch supérieur; 25 barils vin d'Oporto de M. Regis & Co; 10 quarts imitation Madère; 10 do vieux Xérès très supérieur; 30 quarts do do Madère; [illegible]. A vendre par FDO DE FUENTES & Co, 22 Vieille Levée. 30av

VIN ROUGE—96 barriques vin rouge bon ordinaire—en débarquement du navire le Marion, à vendre par les soussignés. BOYER FRERES, Encoignure Moreau et Mandeville. 2mai

CIGARES de la Havane—118,000, en débarquement de la goëlette Alice, à vendre par B. VALLS, 73, Magasin. 3mai

J. B. ISHARDON et GABRIEL PASCAL ont, à dater de ce jour, conjointement et séparément, une procuration générale par acte passé pardevant A. Chiapella, notaire public. BERNARD TURPIN. Nouvelle-Orléans, le 30 avril 1853. 3mai—1

AVIS D'ENCAN.
Pendant mon absence de cette ville, M. GABRIEL LAUMONT, encanteur [illegible] Turpin & Co, fera toutes les ventes [illegible] mes soins. BERNARD TURPIN. 3mai—6m

FASHIONABLE STORE, 72, rue St-Charles, 1e Commune.
J. DUCOURNAU a l'honneur d'annoncer à ses clients et au public en général, que devant partir pour la France le 15 courant il se chargera de toutes les commandes qu'on voudra lui confier, et comme par le passé il y mettra toute son attention et ses soins pour satisfaire ceux qui l'honoreront de leur confiance. Il profite de cette occasion pour prier les personnes qui lui doivent de vouloir bien venir payer leurs comptes au plus tôt, comme aussi celles à qui il pourrait devoir de présenter leurs comptes pour être soldés. J. DUCOURNAU. 2 mai—15?

TOUT MARCHAND
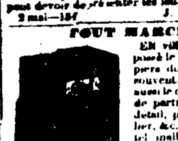
En ville ou à la campagne, possède des livres ou des papiers dont la perte pourrait souvent causer sa ruine; c'est aussi le cas avec la plus grande partie des marchands en détail, planteurs, chefs d'atelier, &c. On peut éviter un tel malheur à peu de frais comme le prouve clairement le témoignage des plus forts marchands de la Nouvelle-Orléans et autres villes, qui ont sauvé de cent à huit cent mille leur capital en achetant les COFFRES-FORTS PATENTES de Rich & Co, contre lequel le feu ne peut rien. Le soussigné est le seul agent à la Nouvelle Orléans pour la vente de cet article et le seul qui ait en magasin les véritables coffres forts patentés de Rich & Wilder. Les personnes qui ont les autres coffres forts dont tout le monde a reconnu aujourd'hui l'inutilité, ou celles qui n'en ont pas et qui risquent ainsi de perdre leurs livres et papiers de valeur, sont invitées à envoyer leur adresse ou venir au magasin du soussigné qui leur fera lire les témoignages dont il est question plus haut. ISAAC BRIDGE, 26, rue des Magasins. 26avril—v&c.

En magasin et à vendre par les soussignés: 400 barriques vin d'Espagne, 25 barriques vin rouge de Bordeaux bon ordinaire, 10 quarts cognac marques recherchées, 2 demi pipes do do, 50 barils vin blanc Haut-Sauterne, 1re qualité, Vin blanc et rouge en caisses. BOYER FRERES, Encoig. Moreau et Mandeville. 22 av

300 barriques de vin rouge bon ordinaire pour familles, attendues par les navires suivants, par le Marion, 96 barriques; par l'Alma, 100 barriques; par le Louisa Bliss, 104 barriques, et à vendre par BOYER FRERES, Encoig. Moreau et Mandeville. 22 av

HUILE DE COLSA! HUILE DE COLSA!
10 Barils huile de Colsa épurée, 1re qualité, pour lampes carcel et modérateur, à $1 25 le gallon. En vente chez LION & PINSARD, 66 et 68, rue Royale, encoignure Bienville. 29avril

VANILLE—3 caisses vanille en débarquement et à vendre par BRUGUIERE & Co, 27, rue Bienville. 16 av

TABAC—20 boîtes tabac du Mexique pour envelopper et tripes à vendre par BRUGUIERE & Co, 27, rue Bienville. 14av

SARDINES A L'HUILE—15 caisses boîtes entières, de la marque B. Guillou, à vendre par BRUGUIERE & Co, 27, rue Bienville. 14av

VIN Muscat—100 caisses vin Muscat F. Darsud, en débarquement du navire St-Paul, venant de Port-Vendres, à vendre par J. & J. TARDOS, No 31, Vieille Levée. 18 avril

40 Paniers champagne Heidsieck & Co, à vendre par A. LARROQUE & Co, 42 et 44, rue de la Douane. 26 avril

40 Paniers champagne marques diverses, à vendre par A. LARROQUE & Co, 42 et 44, rue de la Douane. 26 avril

VIN—100 caisses vin rouge bon ordinaire, à vendre par A. LARROQUE & Co, 42 et 44, rue de la Douane. 26 avril

VINS—100 caisses vins Gruau Larose, Léoville, Château Lafitte, St Emilion, à vendre par A. LARROQUE & Co, 42 & 44, rue de la Douane. 26 av

GENIEVRE de Hollande, Schiedam, par baril, de qualité supérieure, en flacons, cognac, 1/4 de pipe, demijeannes, et caisses des meilleures marques à vendre par A. LARROQUE & Co., 42 et 44, rue de la Douane. 26 av

MADERE, &c.—10 quarts vieux madère, 5 quarts Porto, 10 do vieux Monongahela whiskey, 5 do do Rye, 3 do do Bourbon. A vendre par A. LARROQUE & Co, 42 et 44, rue de la Douane. 26avril

FRUITS au jus, assortis, Fruits à l'eau de vie assortis, Petits pois, boîtes et demi boîtes, Cèpes à l'huile en boîtes 1/2 et 1/4, Sardines à l'huile, boîtes 1/2 et 1/4, Pâtés truffés do do, Truffes du Périgord, do. A vendre par A. LARROQUE & Co, 42 et 44, rue de la Douane. 26 av

VINS—20 barriques vin rouge bon ordinaire, 10 barriques Bergerac, 15 do St Emilion, 20 paniers bouteilles vides de Bordeaux, 35 milliers bouchons fins et mi-fins. A vendre par A. LARROQUE & Co, 42 & 44, rue de la Douane. 26 avril

ATTENDU par le navire Louisa Bliss, venant de Bordeaux—40 barriques vin de famille, 10 do vin vieux, 10 do Haut Sauterne. A vendre par A. LARROQUE & Co, 42 et 44, rue de la Douane. 26 avril

Bottes, Souliers et Brodequins.
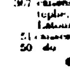
275 caisses en débarquement des navires Wm. Stetson, A. G. Hill et Chasca, formant un bel assortiment pour le commerce de la ville et de la campagne, à vendre à des conditions libérales, par G. W. DUNBAR, 5, rue des Magasins. 21 av

VINS! VINS!
104 barriques vin rouge St-Estèphe, 100 do vin blanc Sauternes, 3?7 caisses de 12 bouteilles vin rouge vieux St-Estèphe, Ch. Margaux, Branne, Cantenac, Léoville, Latour, Gruau Larose, 50 caisses de 24/2 bouteilles vin rouge do, 50 do 12 vin blanc Sauterne.
COGNAC, COGNAC.
15 quarts cognac de preuve, Th. Moulerin, 10 barriques do do do.
ABSYNTHE, ABSYNTHE.
6 barils absynthe suisse André & C. Courvet.
BOUTEILLES VIDES.
50 paniers de 144 bouteilles vides. En débarquement du navire Marion, de Bordeaux, et à vendre par V. & E. MAIGNAN, 85 et 87, rue St-Louis. 30 av

Rum de la Jamaïque.
150 barils de la marque H. K. Y. qualité supérieure, à vendre par E. D. COURMES, seul agent, 85, Ursulines. 30av

PAPIER PEINT. Papier peint. Papier peint.
Reçu par la Belle Assise: 5,000 rouleaux de papier peint, français, à vendre à 10, 15, 20 et 25 cents le rouleau, chez Vor. HEBERT & Co, 149, rue de Chartres. 30 avril

VEUVE CLICQUOT PONSARDIN—Venant d'être reçu—40 paniers du célèbre Champagne de Vve Clicquot Ponsardin, en quarts et poinçons, à vendre par FDO. DE FUENTES & Co, 22 Vieille Levée. 30av

ATTENDANT et à vendre par les soussignés—25 caisses cerises à l'eau-de-vie; 50 caisses vin rouge, St-Estèphe supérieur; 3 caisses saucissons de Lyon; 33 barriques vin rouge Bourg; 12 barriques de vin blanc; 216 caisses vin rouge St-Julien; 20 barriques Sauterne; 300 caisses vins Margaux et St-Julien. Par le Treuton de Marseille—100 paniers huile d'olive véritable de J. Plagniol, 40 barriques vin rouge Bergasse; 60 caisses savon de Castille. FDO. DE FUENTES & Co, 22 Vieille Levée. 30avril

En débarquement du navire Marion, venant de Bordeaux: 8 barriques vin rouge Pauillac Médoc, pr familles, 8 do do du Cantenac do, 24 do do St Estèphe do bon ordinaire, 40 do vin blanc Haut Sauterne, J. Ducastaing, 45 barils do do do, 50 caisses de 12 bouteilles vin rouge Pauillac, 27 do 24/2 do do do, 52 do 12 do vin blanc Haut Sauterne, 28 do 24/2 do do do, 21 do moutarde diaphane de Louit frères, à vendre par B. TALAMON, 126, rue Royale. 30av

DIVERS EN MAGASIN—Vermouth de Noilly et de Gauffier, bouteilles vides 22 onces, muscat de Frontignan, absinthe suisse, diverses marques, salaisons de Roux, de J Charles, vin rouge et blanc en caisses et barriques, divers crus et marques, vin rouge de Costellou, bitters de Baker, vin de Cospéron, absinthe à l'eau en vie, moutarde diaphane de Louit frères & Co, petits pois au naturel en 1/2, 1/3 et grandes boîtes, champagne des marques Jos. Perrier, La. Richardet et Cardinal de Richelieu, eau de fleur d'oranger, différents modèles, &c. &c. à vendre par B. TALAMON, 126, rue Royale. 30av

CIGARES—199,400 cigares de la Havane des marques Washington, Monte Christo, Bonita, Sol, Ingenuidad, Figaro, Inumidad et Cantamon, en débarquement du brick Elizabeth et à vendre par LABORDE & XIQUES, 37, rue de la Commune. 3 mai

INDIGO—16 surons indigo de Guatemala, en débarquement du brick Mary Elizabeth et à vendre par LABORDE & XIQUES, 37, rue de la Commune. 3 mai

CAFE—146 sacs café de la Havane, en débarquement du brick Mary Elizabeth et à vendre par LABORDE & XIQUES, 37, rue de la Commune. 3 mai

CIGARETTES—2000 paquets de la marque El Figaro, en débarquement du brick Mary Elizabeth, et à vendre par LABORDE & XIQUES, 37, rue de la Commune. 3mai

VIN Bergasse—50 barriques vin rouge de Bergasse. A vendre par ANT GIRAUD, 46, Vieille Levée. 3 mai

VIN de Bordeaux—40 barriques vin rouge bon ordinaire; 15 barils vin blanc Sauterne; 400 caisses vin rouge, diverses qualités. A vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée. 3 mai

HUILE D'OLIVES—150 paniers huile d'olives, grandes bouteilles, 50 do en demi bouteilles; à vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée. 3 mai

VERMOUTH—200 caisses Vermouth La Noilly fils & Co; 150 caisses do Turino. A vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée. 3 mai

FRUITS à l'eau-de-vie—60 caisses fruits à l'eau-de-vie, poires, prunes, abricots. A vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée. 3 mai

En débarquement du navire Marion, de Bordeaux—40 barriques vin rouge bon ordinaire. A. GIRAUD, 46, Vieille Levée. 3 mai

En débarquement du brick Ægir, de Bordeaux—100 barriques vin rouge bon ordinaire. A vendre par A. GIRAUD, 46, Vieille Levée. 3 mai

A vendre par le soussigné, en débarquement du navire Ægir, venant de Bordeaux—200 barriques vin rouge, 36 do vin blanc, 210 barils do, 20 demi barriques do, 10 barils vin rouge, 235 caisses vin rouge, 20 quarts eau de vie, Cocq père et fils, 500 boîtes sardines à l'huile, Rodel, 1000 demi do do do, 1000 quarts do do do. CHARLES CAVAROC, 30 rue Bienville. 3mai

A LIVRER par le navire Treuton, attendu de Marseille—200 barriques vin rouge Bergasse, 200 paniers huile d'olive J. Plagniol. CHARLES CAVAROC, 30 rue Bienville. 3mai

Suc de Groseilles! Suc de Groseilles!
Reçu par la Belle Assise, du Havre, et en vente chez les soussignés—200 bouteilles suc de Groseilles, 200 do de Framboises, [illegible]. LION & PINSARD, 66 & 68, rue Royale, Encoignure Bienville.

EN MAGASIN:
Un baril [illegible] Un baril [illegible] à vendre par [illegible] Y DE EGANA, 47, rue Bienville.

CIGARETTES [illegible] en débarquement de la goëlette Alice, à vendre par B. VALLS, 73, Magasin. 3 mai

Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.
Nouvelle-Orléans, 28 avril 1853.
Les actionnaires qui ont donné avis de leur intention de réduire le montant de leurs souscriptions jusqu'à concurrence de leur quote-part de la taxe des chemins de fer de cette année, recevront, sur présentation de leurs reçus de taxe à ce bureau, une valeur sur leurs actions [illegible]. JOHN CALHOUN, Secrétaire. 22 av—

Modes—Modes—Modes.
Changement de Domicile.
Mme CAUCHE prévient les dames qu'elle vient de faire l'ouverture de son nouveau magasin de modes, des nouveautés, lingeries et fantaisie, rue Royale, No 123, entre St-Louis et Conti. Mme Cauche invite les dames à visiter son nouvel établissement et profite de cette occasion pour les remercier du bienveillant patronage qu'elles lui ont si généreusement accordé jusqu'à ce jour. Mme CAUCHE, 123 rue Royale. 29av—15

A vendre à l'amiable pour cause de départ.
30 lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent. S'adresser sur les lieux à DAMIERS & MABIRE, Versailles, paroisse St-Bernard. 20av—1m

Librairie Religieuse et Classique.
203, rue Royale, au coin de la rue d'Orléans.
NOTRE sieur GUERINEAU s'empresse d'annoncer à notre clientèle qu'il doit bientôt partir pour la France. Sa grande expérience de cette place lui permet de faire l'offre de ses services aux personnes qui voudront lui confier leurs ordres. Il se chargera de toutes les commissions que l'on voudra bien lui confier et mettra tous ses soins à les bien remplir. CHAS. GUERINEAU & Co. 2 lav—1m

A Louer pour cause de départ—Une négresse cuisinière, entendant parfaitement la cuisine française, entre-mets, pâtisserie, etc. etc. aussi très bonne repasseuse en robes. S'adresser à FRED. LOISON, rue Douane 24. 23av

On demande un boulanger pour aller à Shreveport. Un homme de bonne conduite trouvera un emploi permanent. S'adresser à E. J. HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 23 av

MARASCHINO—40 caisses de 24 bouteilles chaque marasquin de Zara, à vendre par A. COUTIN, 13 rue Bienville. 23 av

En débarquement du navire Marion, du Havre—24 caisses absinthe Berthoud Fils & Courvet, à vendre par A. COUTIN, 13 rue Bienville. 22 av

En débarquement du navire Emperor, venant du Havre—1000 demijeannes de 5 gallons; 100 do de 3 gallons; 100 do de 2 gallons, et 300 do d'un gallon, à vendre par J. B. PREAU & Co, 31 et 33, rue Gravier. 23 av

En débarquement du navire Isnardon, venant du Havre—75 paniers champagne de la marque de la Clef, bouteilles et demi bouteilles, à vendre par J. B. PREAU & Co, 31 et 33 rue Gravier. 23 av

Grocerie à vendre.
A VENDRE une Grocerie bien achalandée, située dans un des beaux quartiers du 1er district. Les conditions seront avantageuses. S'adresser à L. MAJESTE, 115 rue de Chartres. 28 mars

CANAL CARONDELET.
Le soussigné ayant établi une branche de son magasin de fourrage aux Nos 228 et 230, en face du Canal Carondelet, annonce à ses amis et au public qu'il aura toujours en main et vendra au plus bas prix du marché du foin, du maïs, de l'avoine, etc. F. A. GONZALES. 2 mars

En débarquement du navire Marion, venant de Bordeaux—8 quarts pipes Cognac Samuel Richard 1815, 4 huitièmes do do do, 10 caisses pruneaux en jarres, 25 do pâtés truffés Jh. Peneaud, de Nantes, 25 do sardines boîtes 1/2 et 1/4 do, 35 do moutarde diaphane Bégou frères, 35 do vermicelle et macaroni, 16 barriques vin qualité supérieure 1837, à vendre par J. B. PREAU & Co, 31 et 33 rue Gravier. 23 av

MARCHANDISES NOUVELLES.
Mme M. SCHELL, Encoignure Hôpital et Vieille Levée, No 16.
Mme SCHELL a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'elle a reçu par les derniers arrivages des ports européens et du nord, un assortiment complet de marchandises de fantaisie, telles que: Organdies riches imprimés, Organdies riches imprimés, avec bandes, Organdies riches imprimés, avec volants, Jaconats riches imprimés, Jaconats riches imprimés, avec bandes, Barèges riches imprimés et brodés, Mantelets, chemisettes, broderies, Ombrelles, mantilles, dentelles, chapeaux pour dames et enfants.
N. B. Venant d'être ouvertes: 3 caisses calico, garanti bon teint, à 10 cents la yarde. Mme Schell est décidée à vendre ces marchandises à meilleur marché qu'aucune autre maison de la ville. Les personnes qui ont besoin de marchandises de ce genre devraient venir examiner le stock. Tout le monde sera satisfait. 15mars—3m

Foin, Maïs, Avoine et Son.
Magasin vis-à-vis le dépôt du Rail Road Pontchartrain.
Le soussigné informe ses amis et le public qu'il tient constamment dans son magasin, No 5, rue des Champs Elysées, près la Levée, foin, maïs, avoine et son, qu'il vendra toujours à des prix modérés. Les personnes qui expédient ces articles de l'autre bord du Lac par le rail-road sont priées de s'adresser au magasin ci-dessus où elles seront promptement servies avec soin, sans frais de transport. THEODORE BOUCHARD. 4 av—60t

HUILE! HUILE!
HUILE DE BALEINE, de Cachalot, de Graisse, de Lin, huile pour les tanneurs et les machines. Maquereaux, Poissons salés, Savon, Chandelles, &c. A vendre par H. E. CUTTER & CO, Marchands d'huile, No 26, rue Gravier. 7av—1m

A. DELAMARE, importateur, offre à vendre: 40 barils New York brandy, 1re preuve, 20 barils New York Brandy, 2me preuve, 20 quarts importation cognac de preuve, 20 do do do 1re preuve. AUSSI: 40 barils New York gin, 40 do vieux whiskey Bourbon, 10 do do Monongahela, 10 do do Magnolia, New York. 19 av

En débarquement du navire Windsor Castle, de Bordeaux: 8 quarts très vieille eau de vie, marque Larronde, 30 caisses vin de Larose et Latour. A vendre par V. & E. MAIGNAN, 85, rue St Louis. 2 av

LIBRAIRIE DE VOR. HEBERT & Cie, 149, rue de Chartres.
Ouvrages nouveaux reçus par la Belle Assise. Ramsay—St-Anselme de Cantorbery, 1 vol. Vte. Cousin—Mme de Longueville, 1 vol. Eichhoff—Tableau de la Littérature du Nord au moyen âge, 1 vol. Pelletan—Profession de foi du XIX. Dante—L'Enfer (du) traduction nouvelle avec le texte original en regard.
Sciences.
Regnault—Chimie, éditions nouvelles. Orfila—Chimie, do do. Bouchardat—Annuaire de Thérapeutique. Wahu do de Médecine. 30av

Vor. HEBERT & Cie. AVIS.
M. Fr. Escousse partant pour France dans les premiers jours de mai prochain, a l'honneur de faire ses offres de service aux clients de la maison Victor Hébert & Cie, ainsi qu'à toutes les personnes qui voudront bien lui confier leurs ordres. M. Fr. Escousse se chargera des commissions de librairie, papiers peints, articles de bureaux, de dessin, peinture, &c. &c. et en général de marchandises de toute autre nature. Les relations de la maison Victor Hébert sur la place de Paris nous permettent d'affirmer que les ordres donnés seront remplis exactement, promptement, et comme prix, aux conditions les plus avantageuses. Vor. HEBERT & Cie, 149, rue de Chartres. 14 av—20f

ADOLPHE BLACHE, 69, rue Royale.
ASSORTIMENT complet de cravates d'été de toute espèce et du dernier genre, telles que: Cols en moire brodés. Cravates batiste en soie légère, do par fil imprimées, do batiste blanche brodées et unies, do batiste d'Ecosse fantaisie, &c. &c. 16av

En magasin et à vendre par le soussigné: 15 barriques vieux vin de Bordeaux pr famille, 30 barriques bon ordinaire, 25 barils vin blanc, haut Sauterne, 60 caisses vieux vin Château Lafitte, Haut Brion, Château Margaux, 20 caisses fruits au jus, 10 barils Monongahela rye whiskey, 8 do old Bourbon do, 20 quarts madère, 10 do Port wine, Huile de Plagniol, absinthe, kirschwasser, cognac, rum de la Jamaïque, vieux madère en demijeannes, &c. CH. LASSICHERE, No 26, rue St Louis. 26 avril

Sucre de la Havane.
376 caisses sucre blanc, jaune et brut.
Café de la Havane.
330 sacs café vert de la Havane, 1ère qualité.
Cigares de la Havane.
78,000 cigares Cabanas et autres marques.
Confitures de la Havane.
30 caisses confitures assorties.
En débarquement du brick F. Poulé, venant de la Havane et à vendre par S. DE VISSER & Co, 26 et 24, Vieille Levée. 27 avril

SARDINES à l'huile—En débarquement du navire Marion de Bordeaux. 100 caisses de 100 demi boîtes chaque sardines à l'huile de la marque Delfau & Co., de Nantes. 10 caisses de 200 quarts boîtes chaque, sardines à l'huile, de la marque Delfau & Co., de Nantes. 15 caisses de 25 quarts boîtes chaque, sardines à l'huile de la marque Delfau & Co de Nantes, à vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale. 29 avril

PRUNES SECHES—En débarquement du navire Marion, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés: 40 caisses de 12 pounds prunes sèches diverses grandeurs. 30 do 12 boîtes transparentes do. NUMA LACOSTE, 147, rue Royale. 29 avril

FRUITS AU JUS—25 caisses fruits au jus de la marque Teyssonneau Jne., en débarquement du navire Marion, de Bordeaux, à vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale. 29 avril

VIN ROUGE pour familles—100 barriques vin rouge Château Bonneau—En débarquement du Marion, de Bordeaux, à vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale. 29 av

PAUL JUGE FILS & Co., IMPORTEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE, HUILE D'OLIVE &c., &c., &c. ET MARCHANDS COMMISSIONNAIRES, 47 rue St-Louis. 21 fév

AVIS. Gustave Porée. Léon Girard.
POREE & GIRARD, Marchands Commissionnaires, Importateurs de vins, eaux-de-vie, liqueurs, etc., Rue St-Louis, No 7, près la rue Vieille-Levée. 31 janv—1an

EAU-DE-VIE—10p, 10p et 10p pipes eau-de-vie de G. V. Bernard & Co, La Rochelle; 1/2 et 1/4 do de [illegible], Cognac—En débarquement du navire "Marion," venant de Bordeaux, à vendre par EUG. BORDEREAU & Co, 17 et 19, rue St-Louis.

SARDINES A L'HUILE—[illegible] caisses, demi et quarts boîtes sardines [illegible] à vendre par EUG. BORDEREAU & Co, 17 et 19, rue St Louis.

A VENDRE à livrer par le navire Treuton, attendu de Marseille—300 paniers huile d'olives James Plagniol, 36 barils vin d'Oporto [illegible], [illegible] caisses [illegible], 100 do vermouth Noilly, 100 do fleur d'oranger. JOS. LABATA, 11, rue Jefferson, 12, Toulouse. 3lav

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Jeudi, 5 mai 1853.
ROBERT LE DIABLE,
Grand opéra en 5 actes, de Meyerbeer.
On commencera à 7 heures.

Lundi 9: Bénéfice d'adieu de Mme WIDEMANN.
DON JUAN.

SALLE DES ODD-FELLOWS.

Le directeur des Concerts de L. M. GOTTSCHALK, ANNONCE respectueusement qu'à la demande d'un grand nombre de personnes habitant la partie supérieure de la ville, M. GOTTSCHALK, avant son départ de sa ville natale, donnera un

GRAND CONCERT
A LA SALLE DES ODD-FELLOWS,
MERCREDI SOIR, 4 MAI.

Il exécutera plusieurs compositions nouvelles et sera secondé par M. FEITLINGER, baryton, M. ESEMBAU, violoniste, M. BRAUN, violoncelliste, et M. PAULSACKEL, pianiste.

Programme.
Première partie.

1o—Les deux Anges gardiens, romance [illegible] Chantée par M. S. FEITLINGER.
2o—Trio pour le piano, le violon et le violoncelle, [illegible] exécuté par M. ESEMBAU, M. BRAUN et L. M. GOTTSCHALK.
3o—Solo pour le violoncelle "Ave Maria" et "La Sérénade," romances célèbres composées et exécutées par M. BRAUN.
4o—Caprices nationaux, polkas, composés et exécutés par L. M. GOTTSCHALK.
5o—Mélodie, Schubert. Chantée par M. S. FEITLINGER.
6o—Airs Bohémiens, Schuloff. Exécutés par L. M. GOTTSCHALK.

Deuxième partie.

7o—Solo pour le violon, exécuté par M. ESEMBAU.
8o—La Danse des Sylphes, imitation de Godefroy, composée et exécutée par L. M. GOTTSCHALK.
9o—Air Tyrolien, chanté par M. S. FEITLINGER.
10o—Andante et finale de la Sonate [illegible] de Beethoven, pour violon et piano, exécutés par M. ESEMBAU et L. M. GOTTSCHALK.
11o—Romance, chantée par M. S. FEITLINGER.
12o—Le Fandango, La Jota aragonaise, } Souvenirs d'Espagne, composés et exécutés par L. M. GOTTSCHALK.

Le plan de la salle sera exposé et on pourra se procurer des places au magasin de musique de Hewitt, 59 rue du Camp, à partir de neuf heures du matin.

Les portes s'ouvriront à 7 heures et le concert commencera à 8 heures précises. 4 mai

LE GRAND MUSEE DU SUD,

Nos 105 et 107, rue St-Charles, Nlle-Orléans.

Engagement de WINCHELL, le grand comique, connu dans tous les Etats-Unis, et qui jouera tous les jours, cette semaine, ainsi que les chanteurs nègres.

Le Zeuglodon, mesurant plus de 100 pieds et qui ne sera exhibé que quelques jours avant d'être envoyé à la Foire de New-York.

Un million de Curiosités,
Naturelles et artificielles qui peuvent être vues de 9 heures du matin à 11 heures du soir.

La jeune Géante américaine, costumée à la Bloomer.

EXHIBITION DURANT LA SAISON.

L'EXHIBITION DE FIGURES EN CIRE &c. de Signor [illegible] est actuellement ouverte au COMMERCIAL HALL rue St-Charles, encoignure Perdido.

Billets d'entrée—50 cents. Les enfants et les domestiques, moitié prix. Les élèves, lorsqu'ils viendront en corps, 15 cents chacun. Les instituteurs n'auront rien à payer. Pour les détails voir les petites affiches. Les portes seront ouvertes tous les jours, le matin, à midi et le soir.

En outre des Figures en cire, on verra la Jeune Géante Américaine, âgée seulement de [illegible] ans. Ses bras ont une grosseur de 2 pieds 4 pouces et elle a 5 pieds de circonférence à la ceinture. Elle pèse 512 livres et est parfaitement proportionnée dans toute sa personne. Cette jeune géante a été engagée pour quelques jours seulement et sera visible à dater d'aujourd'hui samedi, 26 du courant. Les prix sont les mêmes. 26 fév

1853. SOURCES DE COOPER. 1853.
Le soussigné a pris l'entière direction des SOURCES DE COOPER et peut maintenant recevoir les voyageurs. Une nouvelle salle à manger a été construite, les chambres à coucher ont été plâtrées, et meublées à neuf; en un mot l'établissement a été complètement réparé.
CINQ CENTS PERSONNES POURRONT FACILEMENT TROUVER A SE LOGER, et on n'en recevra pas plus que l'établissement ne le comporte.
Il n'y a pas d'endroit qui convienne davantage aux MALADES. Les médecins recommandent fortement ces Sources [illegible] les cures merveilleuses qu'elles ont effectuées. On pourra consulter, en s'adressant à l'établissement, les détails de plusieurs cures qui ont été effectuées.
Les prix seront modérés et le propriétaire fera tous ses efforts pour rendre agréable aux voyageurs le séjour de son hôtel.
Le chemin de fer de Vicksburg Jackson et Raymond transportera les passagers à Raymond et de là ils seront conduits à trois milles des sources, par les DILIGENCES A QUATRE CHEVAUX de W. B. Smith.
On parcourt en moins de trois heures la distance de Vicksburg aux Sources. Les voyageurs pourront se procurer, au dépôt du chemin de fer, à Vicksburg, les billets pour toute la route de Vicksburg aux Sources.—Prix: $2 50. JOHN THATCHER. 9avril—3m

Institution de Mme DESRAYAUX, A PASS CHRISTIAN.
Mme DESRAYAUX a l'honneur de prévenir les familles que, le 1er juin, elle ouvrira à Pass Christian son établissement d'été, branche de l'établissement principal en ville. L'augmentation du local permet de recevoir un plus grand nombre d'élèves pensionnaires que l'année dernière. Les études sont les mêmes dans les deux maisons, et comprennent: l'Anglais, le Français et la Musique dans toutes leurs branches.—L'Établissement en ville reste ouvert tout l'été sans interruption. 13 av

Dissolution de Société.
La société existant entre les soussignés sous la raison de URE & KLEIN, propriétaires du bateau à vapeur Gipsy, a été dissoute par consentement mutuel, le 21 mars 1853. John Klein reste chargé de tous les comptes et du paiement de toutes les dettes jusqu'à ce jour, et est autorisé à se servir du nom de la société pour la liquidation. James H. Ure désormais propriétaire du bateau fera les voyages pour son propre compte, à partir de ce jour. JAMES H. URE, JOHN KLEIN. Nlle Orléans 13 avril 1853. 13av—30t

A LOUER pour la saison d'été [illegible], une BELLE PROPRIETE à LA BAIE ST LOUIS, [illegible]. S'adresser à J. B. DERRY, 86, rue de la Douane. 13avril

Le soussigné vient de recevoir [illegible] de New York [illegible]. P. A. HEERARD, No 11?, rue du Canal, entre Royale et Bourbon. 23 mars

A VENDRE—Une portion de terre située à la Baie St-Louis, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison de maître de quatre appartements, galerie, deux cabinets, [illegible] terre. La propriété est bâtie sur un arpent de face, sur quarante de profondeur, bornée d'un côté par la propriété de M. [illegible] et de l'autre par celle de Mme Vve Carrelle. Pour les conditions, qui sont très avantageuses, s'adresser à JH. FOUCHER, Encoignure Craps et Esplanade. 20av

MAGASIN DE TAPIS, No 123, rue de Chartres.
PAILLASSONS—500 rouleaux de 4/4, 5/4 et 6/4, blancs, à carreaux et de fantaisie, le tout venant d'arriver.
Tapis cirés—Une grande variété de modèles et de toutes dimensions.
Tapis de tous genres et de toutes qualités, tels que tapisserie, velours et Bruxelles, trois plis, ingrain &c. Aussi, tapis de tables et de piano.—Le tout à vendre aux meilleurs marchés de la place. A. BROUSSEAU & Co. 2 mars

A vendre ou à louer à Est-Pascagoula.
UNE maison et un grand terrain, y compris les écuries, les maisons à bains, &c. Cette maison se trouve la première à l'est de la résidence de M. Dodson et était occupée, l'année dernière, par le général Twiggs.
Aussi:—Une maison de campagne et un grand terrain avec écuries, maisons à bains, &c., contiguë à la propriété du capitaine Waterman.
Aussi:—La résidence du soussigné et un grand terrain, avec écuries, maisons à bains &c.
Aussi:—Un café faisant face au nouveau wharf, une glacière en briques, des billards, &c. avec un petit wharf.
Toutes ces propriétés sont situées en face de la baie de Pascagoula; les maisons et terrains sont en très bon état et très commodes.
Pour les conditions, s'adresser à Williamson, Zyrette & Co., Nlle-Orléans, à W. S. Dodson, Pascagoula ou à JACOB BAPTISTE, Mobile. 11 av—1 m

Machine à coudre patentée, de Wilson.
CETTE nouvelle machine à coudre peut maintenant être vue, (sur les pratiques en pleine opération) au magasin du soussigné, au dessous de l'Hôtel St-Charles.
L'utilité de cette machine ayant été reconnue par des juges compétents et les horticoles du Nord qui ont déclaré que c'était la meilleure machine à coudre qui ait jamais été inventée, le soussigné annonce au public et particulièrement aux planteurs qu'il est prêt à leur livrer les dites machines en parfait état et prêtes à fonctionner et montées sur du noyer noir, de l'acajou ou du bois de rose.
Ces machines sont d'une très grande utilité aux habitations et surtout aux planteurs, pour les vêtements de nègres. Elles travaillent également bien la toile fine, la mousseline, la soie ou la grosse laine, avec du fil ou coton—GROS OU FINS. Une personne qui aurait l'habitude de cette machine pourrait manufacturer plus de quarante pantalons de nègres par jour.
On remplira promptement les ordres qui viendront de l'étranger pour ces machines et on fera connaître en même temps la manière de s'en servir.
N. B.—Cette machine n'a aucun rapport avec l'ancienne machine à coudre de Wilson, patentée en 1850, et qui fonctionne à l'aide d'un levier et d'une navette. La machine que vend le soussigné ne coûte aucune réparation, mais fonctionne de la manière la plus simple, et le principe en est tout à fait nouveau. JOSEPH HUFTY, Au dessous de l'hôtel St Charles. 11 av—60

QUINCAILLERIE AUX PRIX COUTANT, Pour du Comptant.
LE SOUSSIGNÉ, En liquidation, Offre à vendre au No 50, rue de la Levée, Entre St-Louis et Conti, Son STOCK de QUINCAILLERIE, en gros ou demi-gros, au prix coûtant, Pour du Comptant.
Les marchands de la ville et de la campagne sont priés de venir examiner l'assortiment. P. A. LANAUZE, 50, Rue de la Levée. 23av—6t

CHARLES BYRNE, Manufacturier d'objets en cuivre, tole et ferblanc, ET MARCHAND DE POELES, GRATES, BARRES DE GRATES, &c., 46 rue Tchoupitoulas, 46.
A constamment en main un assortiment complet de ferblanterie et d'articles en cuivre, poêles, tuyaux de poêles, &c. Il en exécute sous le plus bref délai, à des prix raisonnables. Le plus grand soin sera donné aux ordres qui se présenteront de la ville ou de la campagne.

TH. HINBERGER, D. M., Médecin élevé en Allemagne et à Paris, RUE DU MAINE, No 53, entre les rues Condé et Royale. 4 mv—6m

PAPIER et écolier pour papier de musée—35 paquets de papier à envelopper [illegible], 15 paquets [illegible], à vendre par FRED. LOISON, 24, rue de la Douane. 9 avril

CHAPEAUX—[illegible] assortiment de chapeaux de paille, [illegible] Mexicains, [illegible] à vendre par W. DURBAS, 5 rue des Magasins. 28 av